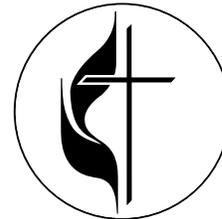


# LE « DAILY CHRISTIAN ADVOCATE »



La Conférence générale de l'Église méthodiste unie

Charlotte, North Carolina

Friday, May 3 2024

Vol. 5, No. 10

## Contents

Vendredi, 3 Mai .....	2274
Errata du 3 mai .....	2274
Départs des hôtels officiels de la Conférence Générale - Charlotte, NC .....	2275
Rapport de suivi de l'équité du GCORR n° 10 .....	2276
Rapport de suivi du GCSRW, du 3 Mai, 2024 .....	2277
CONSEIL JUDICIAIRE DÉCISION 1498 .....	2279
CONSEIL JUDICIAIRE DÉCISION NO. 1499 .....	2281
Rapport sur les points retirés du calendrier et votés ensemble le 1er mai .....	2283
Résultats des élections du 2 mai .....	2285
Rapport No 1 FONDS DU SERVICE MONDIAL (3 Mai) .....	2290
GCFA Rapport No 2 FONDS POUR L'ÉDUCATION PASTORALE (MAY 3) .....	2298
GCFA Rapport No 3 Le Black College Fund (Fonds du collègue noir) (MAY 3) .....	2301
GCFA Rapport No 4 FONDS DE L'UNIVERSITÉ D'AFRIQUE (May 3) .....	2304
GCFA Rapport No 5 LE FONDS ÉPISCOPAL (3 Mai) .....	2307
Rapport No 6 FONDS DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (3 Mai) .....	2313
Rapport No 7 FONDS DE COOPÉRATION INTERCONFESSIONNELLE (3 Mai) .....	2327
Calendar .....	2334

## Vendredi, 3 Mai

**6h30 – 8h00** – Petit déjeuner

**6h30** – Comité sur l'ordre du jour et du calendrier

**7h30 – 18h30** – Enregistrement (toutes catégories)

**8h00 – 9h00** – Culte

**9h00 – 10h00** – Séance plénière

- Prière d'ouverture
- Rapport de contrôle (3 minutes)
- Rapports du comité administratif
- Rapport du GCFA
- Articles du calendrier et affaires de la Conférence
- Annonces

**10h00 – 10h20** – Pause

**10h20 – 12h00** – Séance plénière

- Prière d'ouverture
- Articles du calendrier et affaires de la Conférence

**12h00 – 13h30** – Déjeuner

- Organisation de la Commission sur la Conférence Générale

**13h30 – 15h40** – Séance plénière

- Prière d'ouverture
- Reconnaissance du personnel de la Conférence Générale et du comité local d'accueil (25 minutes)
- Articles du calendrier et affaires de la Conférence

**15h40 – 16h00** – Pause

**16h00 – 18h00** – Séance plénière

- Prière d'ouverture
- Articles du calendrier et affaires de la Conférence

**18h00 18h30** – Culte de Clôture

**18h30** – Ajournement final

**18h30 – 8:00** – Diner

## Errata du 3 mai

DCA Volume 5, n° 9, p. 2262, Résultats des élections du 1er mai, Conseil judiciaire du clergé L'alternative « Mark Grafenread » devrait être « Mark Grafenreed ».

DCA Volume 5, n° 9, p. 2259, En souvenir de ceux qui sont morts, Evêque Felton May a été

omise par inadvertance de la liste des évêques et des conjoints. Ajoutez « Évêque Felton May »après« Ruth Thomas ».

DCA Volume 5, n° 7, p. 2199 du DCA, « Rodal Acdul » devrait être « Rodel Acdal ».

# Départs des hôtels officiels de la Conférence Générale - Charlotte, NC

## Horaire des bus pour les délégués de la Conférence Générale à l'aéroport international de Charlotte Douglas

Départ de l'hôtel : 11h00

Navette pour l'aéroport : Samedi 4 mai 2024

Les navettes pour l'aéroport partent toutes les heures entre 3h00 et 20h00.

Utilisez l'horaire ci-dessous pour déterminer votre heure de départ.

Pour garantir un départ à l'heure, prévoyez 15 à 20 minutes pour quitter l'hôtel à la réception et charger vos bagages dans la navette.

Le point de rencontre de la navette sera le hall d'entrée de l'hôtel où vous séjournerez. Nous vous recommandons de partir 2,5 à 3 heures avant l'heure de départ de votre vol. Il y a un festival musical à Charlotte qui pourrait occasionner des retards dans la circulation.

JW Marriott-600 S. College Street, 28202

Hilton Charlotte Uptown-222 E 3rd. Street, 28202

Courtyard City Center-237 S. Tryon Street, 28202

Westin-601 S. College Street, 28202

Hilton Garden Inn Uptown-508 E. MLK Blvd.  
28202 (rattaché au HX)

Aloft Charlotte City Center-210 E. Trade Street,  
28202

Embassy Suites by Hilton Uptown-401 E. MLK  
Blvd. 28202

Hampton Inn Uptown-530 E. MLK Blvd. 28202  
(rattaché à HGI)

Omni-132 E. Trade Street, 28202

Springhill Suites-311 E. 5th Street, 28202

Doubletree by Hilton Uptown-895 W Trade St,  
28202

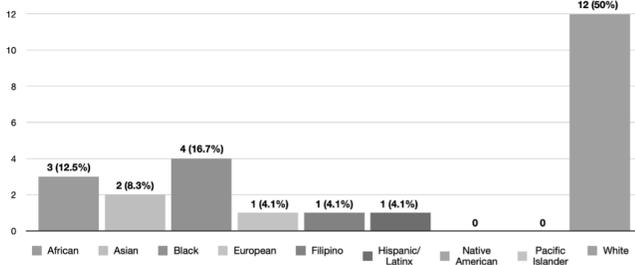
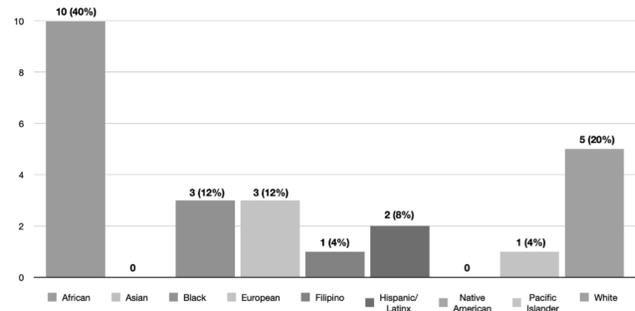
## Heure de départ de l'hôtel Heure du vol

3:00 AM	5:30 AM - 6:30 AM
4:00 AM	6:30 AM - 7:30 AM
5:00 AM	7:30 AM - 8:30 AM
6:00 AM	8:30 AM - 9:30 AM
7:00 AM	9:30 AM - 10:30 AM
8:00 AM	10:30 AM - 11:30
AM	
9:00 AM	11:30 AM - 12:30
PM	
10:00 AM	12:30 PM - 1:30 PM
11:00 AM	1:30 PM - 2:30 PM
12:00 PM	2:30 PM - 3:30 PM
1:00 PM	3:30 PM - 4:30 PM
2:00 PM	4:30 PM - 5:30 PM
3:00 PM	5:30 PM - 6:30 PM
4:00 PM	6:30 PM - 7:30 PM
5:00 PM	7:30 PM - 8:30 PM
6:00 PM	8:30 PM - 9:30 PM
7:00 PM	9:30 PM - 10:30 PM
8:00 PM	10:30 PM - 11:59 PM

# Rapport de suivi de l'équité du GCORR n° 10

Les expériences de vie, à commencer par les cultures d'origine, déterminent souvent la manière dont les dirigeants conçoivent l'égalité d'accès pour les autres. Elles ont une influence significative sur les personnes qui s'assoient à la table des dialogues et des décisions.

**Voici les résultats des élections de mercredi au Conseil Judiciaire, au Sénat Universitaire et au Secrétaire désigné de la Conférence Générale :**

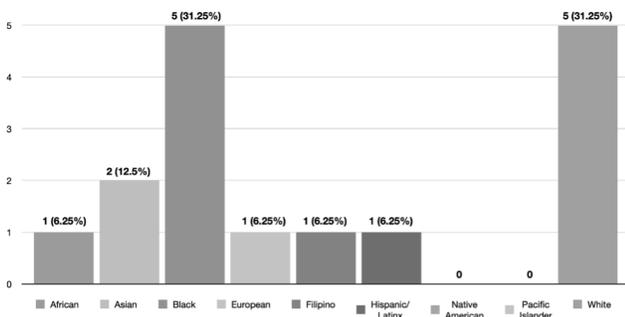


Le dernier tableau ci-dessous est une comparaison des orateurs en plénière le lundi, le mardi et le mercredi.

**Total Numbers of Plenary Speakers from Central Conferences and United States**

	Central Conferences	United States
Monday, April 29	31	69
Tuesday, April 30	15	64
Wednesday, May 1	11	74

**Les statistiques des élections à la GCFA (Conseil Général des Finances et de l'Administration)**



Lorsque l'on examine des graphiques comme celui-ci, il est important de se rappeler que le contexte est crucial. Dans un rassemblement mondial tel que la Conférence Générale, certains textes législatifs intéresseront davantage certains délégués que d'autres. Par conséquent, les chiffres tels que ceux présentés ci-dessus reflètent différents niveaux de participation en fonction de l'impact perçu de la législation.

**Les statistiques des élections à la Commission de la Conférence générale :**

Nous sommes présentement dans la phase de compilation du contexte de la plénière qui se rapporte à ce tableau et à un autre tableau qui répartira les orateurs BIPOC et les orateurs blancs des Conférences Centrales et ceux des États-Unis. Ces statistiques sont en cours de compilation et

seront communiquées demain.

## Rapport de suivi du GCSRW, du 3 Mai, 2024

Quelle Conférence Générale historique nous venons de vivre ! Nous rendons grâce pour le travail accompli par cet organe. Les pétitions, les Principes Sociaux et les élections ne sont que quelques-unes des activités accomplies hier. Comme aujourd'hui c'est notre dernier jour ensemble, si vous pouvez encourager quelqu'un qui n'a pas eu l'occasion de s'exprimer, c'est aujourd'hui qu'il faut le faire !

Afin de nous renforcer mutuellement et de créer un espace pour toutes les voix, notre travail exige que nous nous efforcions tous ensemble à construire une communauté de foi plus inclusive et plus accueillante. Ce que nous faisons en tant qu'Église Méthodiste Unie est important aujourd'hui et aura un impact sur la dénomination et le monde pour les sept prochaines générations, et au-delà.

Le sermon d'hier matin était une autre première historique. L'évêque Ruby-Nell Estrella, première femme élue à l'épiscopat aux Philippines, a prononcé un puissant sermon. Elle nous a rappelé que nous ne devrions pas douter des mouvements de Dieu. Nous pouvons suivre les paroles de l'Association Méthodiste des Jeunes et "parler de plus en plus de Jésus".

"Quand nous nous souvenons qui nous sommes, nous saurons qui nous sommes. Nous irons alors dans le monde avec espoir et foi, comme les nombreux missionnaires qui continuent à aller répandre l'Évangile pour transformer le monde. Le sermon de l'évêque Estrella a préparé le terrain pour le service de consécration des missionnaires, qui a envoyé 9 femmes et 8 hommes sur le terrain de la mission. Nous avons également reçu un rapport du Conseil Général des Ministères Mondiaux, (GBGM) qui a parlé de la première femme missionnaire, Ann Wilkins, de New York, qui a servi pendant 20 ans !

Nous allons de l'avant, profondément engagés dans notre foi, tout comme les missionnaires qui seront

envoyés dans différentes parties du monde. Les missionnaires sont prêts à aller là où Dieu les appellera. En réponse, nous nous demandons : où sommes-nous prêts à aller ?

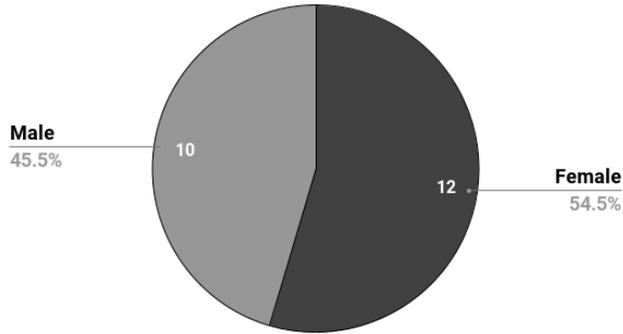
La diversité des présidents des séances nous a beaucoup bénis et a été une démonstration historique de notre diversité ! 14 femmes et 13 hommes ont présidé la Conférence Générale jusqu'à présent. La présidente du Comité Administratif des Présidents de séances, la pasteure Jasmine Rose Smothers, a constamment créé un espace et exemples à suivre et a montré comment s'identifier depuis l'auditoire, y compris en portant l'appareil de traduction pendant son rapport. La Révérende Smothers a veillé à ce que les Secrétaires Généraux, hommes et femmes, soient interpellés en utilisant leurs titres respectifs. Elle a également invité la vice-présidente, dont le sexe et l'identité raciale et ethnique sont différents, à se tenir à ses côtés lors de chaque présentation. La diversité dans notre leadership et dans notre participation nous rend meilleurs !

La Secrétaire Générale Dawn Wiggins Hare a été invitée à prendre la parole à deux reprises aujourd'hui. Cela lui a donné une nouvelle occasion de partager les détails de l'exigence de suivi telle que décrite dans le Livre de Discipline. Il a été demandé aux délégués de s'identifier volontairement afin que le GCSRW n'ait pas à faire de suppositions sur le sexe, la race ou l'identité ethnique des délégués lorsqu'il compile des données. Nous espérons qu'à l'avenir, ces informations figureront dans notre inscription, de sorte que nous n'aurons pas à partager ces identifiants lorsque nous prendrons la parole dans la séance.

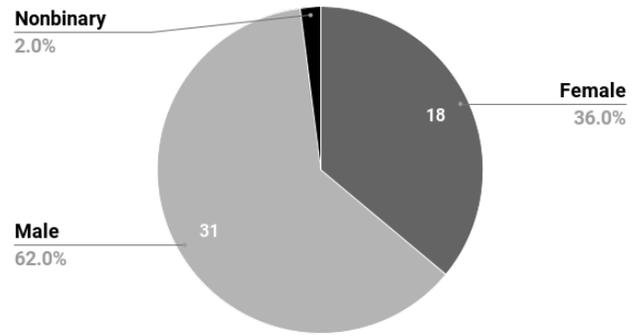
La deuxième fois que le Secrétaire Général Hare a été invité à prendre la parole, c'était à la demande de l'assemblée, qui souhaitait obtenir des éclaircissements sur la composition par sexe et par race des candidats au Conseil Général des

Finances et de l'Administration (CGFA). Merci de reconnaître l'importance du travail que le GCORR et le GCSRW continuent d'accomplir !

05/02 - Speakers From Stage - By Gender



05/02 - Speakers From Floor - By Gender



# CONSEIL JUDICIAIRE DÉCISION 1498

## CONSEIL JUDICIAIRE DE L'ÉGLISE MÉTHODISTE UNIE

### DÉCISION 1498

#### [Dossier 0524-4]

Concernant la pétition pour une décision déclaratoire de la Conférence Générale 2024 concernant la signification, l'application et l'effet des paragraphes 408.1b et 357.1 du Livre de Discipline de 2016 concernant la retraite obligatoire des évêques.

#### RÉSUMÉ

Le paragraphe 357.1 s'applique aux anciens ordonnés, pas aux évêques. Si un évêque de la Conférence Centrale remplit les conditions de retraite prévues au paragraphe 408.1b de la Discipline de 2012, l'évêque doit se retirer au plus tard un an après la fin de la session de la Conférence Générale. Il n'y aura pas besoin de supervision épiscopale dans la mesure où un nouvel évêque sera élu lors de la conférence centrale.

#### EXPOSÉ DES FAITS

Le 1er mai 2024, au cours de la session plénière du matin, un délégué de la Conférence Annuelle du Libéria s'est levé et a fait la proposition suivante :

Je propose que, conformément au paragraphe 2601.1, la Conférence Générale demande une décision déclaratoire du Conseil Judiciaire sur la signification, l'application et l'effet des paragraphes 408.1b et 357.1 en ce qui concerne les questions suivantes :

1. La règle de la retraite obligatoire pour les

anciens ordonnés du paragraphe 357.1 s'applique-t-elle aux évêques ?

2. Dans l'affirmative, les évêques qui ont actuellement dépassé l'âge de la retraite obligatoire doivent-ils être immédiatement mis à la retraite, le Conseil des évêques assurant une supervision épiscopale alternative pour la Conférence annuelle concernée ?

3. Si un évêque de la Conférence Centrale remplit les conditions du paragraphe 408.1 pour la retraite, doit-il être mis à la retraite à partir du 4 août 2024, même si sa conférence centrale se tient après cette date ?

4. Si tel est le cas, le Conseil des évêques doit-il assurer une supervision épiscopale alternative pour la conférence annuelle concernée jusqu'à ce qu'un nouvel évêque soit élu et consacré ?

5. Si un ou plusieurs évêques d'une conférence centrale prennent leur retraite en vertu du par.408.1b, la conférence centrale doit-elle se tenir suffisamment tôt pour permettre à l'évêque ou aux évêques nouvellement élus d'entrer en fonction avant le 1er septembre 2024 ?

#### Compétence

Le Conseil judiciaire est compétent en vertu du paragraphe 2610 du Livre de discipline de 2016

[ci-après la Discipline].

#### Analyse et justification

Le Conseil judiciaire répond comme suit aux questions qui lui ont été posées par le délégué de la Conférence annuelle du Libéria :

N° 1 : Non. Le numéro 357.1 s'applique aux anciens ordonnés mais pas aux évêques.

No. 2 : La question 2 présuppose que la réponse à

la question 1 est Oui ("If so", i.e. "Si oui"), et est donc sans objet.

No. 3 La version 2016 de 408.1b n'a pas été incluse dans le Livre de Discipline. Voir JCD 1370.1 La formulation de 2012 est toujours valide et applicable.

b) Un évêque d'une conférence centrale sera mis à la retraite au plus tard un an après l'ajournement de la Conférence générale, si le soixante-huitième anniversaire de l'évêque est atteint au plus tard le jour d'ouverture de sa conférence prévue à partir du 1er janvier 2016.

Par conséquent, le mandat d'un évêque qui a atteint l'âge de soixante-huit ans avant le début de la conférence centrale doit prendre fin au plus tard un an après l'ajournement de la Conférence Générale.

Il n'y aura pas besoin de supervision épiscopale dans la mesure où un nouvel évêque sera élu lors de la conférence centrale.

No. 5 : Non. Voir question et réponse No. 4.

## Décision

Le paragraphe 357.1 s'applique aux anciens ordonnés, pas aux évêques. Si un évêque de la Conférence Centrale remplit les conditions pour prendre sa retraite selon le paragraphe 408.1b de la Discipline de 2012, l'évêque doit prendre sa retraite au plus tard un an après la fin de la session de la Conférence Générale. Il n'y aura pas besoin de supervision épiscopale dans la mesure où un nouvel évêque sera élu lors de la conférence centrale.

Le 2 mai 2024

1" La Conférence générale ne pouvait pas adopter 408.1(b) sans violer sa propre politique au ¶ 2201.2. L'adoption du point 218 de l'ordre du jour était nulle et non avenue. Le ¶ 408.1(b) de La Discipline, 2012 est réactivé." JCD 1370

# CONSEIL JUDICIAIRE DÉCISION NO. 1499

## CONSEIL JUDICIAIRE DE L'ÉGLISE MÉTHODISTE UNIE

### DÉCISION NO. 1499

#### [Dossier n° 0524-5]

EN CE QUI CONCERNE : Pétition pour décision déclaratoire de la Conférence Générale 2024 concernant la constitutionnalité, la signification, l'application et l'effet de la pétition 20299 (modifiée ¶ 409).

#### RÉSUMÉ

En vertu du paragraphe 47 de la Constitution, le Conseil des Évêques sera composé de tous les évêques de l'Église Méthodiste Unie.

Tous les évêques (actifs et retraités) de l'Église Méthodiste Unie sont autorisés à assister aux réunions du Conseil des Évêques, leurs frais étant pris en charge. La pétition 20299 telle que modifiée est en violation du paragraphe 47 et est inconstitutionnelle, nulle et non avenue.

#### DÉCLARATION DES FAITS

Le 1er mai 2024, au cours de la session plénière, un délégué de la Conférence annuelle de New England s'est levé pour faire la motion suivante :

Demandes de la Conférence Générale:

Demander une décision déclaratoire du Conseil Judiciaire concernant la Pétition 20299 adoptée le 23/4/2024 sur le Calendrier des Consentements. L'élimination des frais de voyage pour les évêques à la retraite est-elle en conflit avec nos Principes Sociaux et notre Constitution en créant une norme qui empêche certains membres de participer aux

réunions de l'Assemblée Générale, en exigeant qu'ils paient leurs propres frais de voyage pour le leadership mondial ?

La motion a été adoptée par 493 OUI contre 188 NON.

#### La juridiction

Le Conseil Judiciaire est compétent en vertu du paragraphe 2610 du Livre de Discipline de 2016. [Ci-après la Discipline]

#### Analyse et Justification

La pétition 20299, telle qu'amendée, élimine le remboursement des frais de déplacement pour un évêque à la retraite, forçant l'évêque "à fonctionner en tant que membre du conseil des évêques à ses propres frais conformément à la Constitution et aux autres dispositions de la Discipline." [souligné ajouté]

Dans la Décision 117, le Conseil judiciaire a statué qu'un "évêque à la retraite d'une Conférence centrale est autorisé à assister aux réunions du Conseil des évêques avec les frais payés." [souligné ajouté] Le Conseil judiciaire a cité le paragraphe 36 de la Discipline de 1952, qui stipule : "Il y aura un Conseil des évêques composé de tous les évêques de toutes les Conférences juridictionnelles et centrales..." La disposition succédant dans la Discipline est le paragraphe 47 de la Constitution :

"Article III.—Il y aura un Conseil des évêques composé de tous les évêques de l'Église méthodiste unie. Le conseil se réunira au moins une fois par an et planifiera la surveillance générale et la promotion des intérêts temporels et spirituels de toute l'Église et pour mettre en œuvre les règles, règlements et responsabilités prescrits et enjoins par la Conférence générale et conformément aux dispositions énoncées dans ce

Plan d'Union." [souligné ajouté]

Cette disposition constitutionnelle ne fait pas de distinction entre les évêques actifs et retraités, mais indique que le Conseil des évêques sera "composé de tous les évêques de l'Église méthodiste unie."

La pétition 20299 se lit comme suit :

"Un évêque à la retraite est un évêque de l'Église à tous égards et continue de fonctionner en tant que membre du Conseil des évêques à ses propres frais conformément à la Constitution et aux autres dispositions de la Discipline. Si un évêque à la retraite est invité à participer à un travail (par ex. comité, conférence, projet, etc.), un contrat sera émis pour ledit travail pour inclure des dispositions pour la compensation des frais engagés."

La pétition 20299 a été amendée comme suit :

"Dans la phrase commençant par 'si un évêque à la retraite est invité...' insérer la phrase 'par le Conseil des évêques' après le mot 'invité'."

La pétition 20299, telle qu'amendée, se lit comme suit :

"Un évêque à la retraite est un évêque de l'Église à tous égards et continue de fonctionner en tant que membre du Conseil des évêques à ses propres frais conformément à la Constitution et aux autres dispositions de la Discipline. Si un évêque à la retraite est invité par le Conseil des évêques à participer à un travail (par ex. comité, conférence,

projet, etc.), un contrat sera émis pour ledit travail pour inclure des dispositions pour la compensation des frais engagés."

La pétition 20299 crée deux classes d'évêques alors qu'il n'y en a qu'une prévue dans la Constitution. Cette législation rendrait financièrement difficile pour les évêques à la retraite d'assister aux réunions du Conseil des évêques car ils devraient choisir entre assister aux réunions à leurs propres frais ou ne pas y assister en raison de considérations financières. Le Conseil judiciaire soutient que tous les évêques (actifs et retraités) de l'Église méthodiste unie sont autorisés à assister aux réunions du Conseil des évêques avec les frais payés. Par conséquent, la pétition 20299, telle qu'amendée, viole le paragraphe 47 et est donc anticonstitutionnelle, nulle et non avenue.

### **Décision**

En vertu du paragraphe 47 de la Constitution, le Conseil des évêques sera composé de tous les évêques de l'Église méthodiste unie. Tous les évêques (actifs et retraités) de l'Église méthodiste unie sont autorisés à assister aux réunions du Conseil des évêques avec les frais payés. La pétition 20299, telle qu'amendée, viole le paragraphe 47 et est anticonstitutionnelle, nulle et non avenue.

2 mai 2024

# Rapport sur les points retirés du calendrier et votés ensemble le 1er mai

Le jeudi 2 mai, une motion a été faite pour recevoir un rapport des délégués qui ont agi pour retirer les points 454, 535 et 554 du calendrier qui ont été votés ensemble le 1er mai.

Les demandes de retirer un point de calendrier de la liste doivent être signées par vingt délégués en exercice et devaient être envoyées avant 16 heures le 1er mai.

Le point 461 du calendrier a été retiré de la liste des points du calendrier par décision de la plénière.

Les points 454, 535 et 554 du calendrier ont été retirés par les délégués suivants.

Clayton Oliphint

Stan Copeland

Margaret Washington

Nettles Brown

Emanuel Cleaver

Elizabeth Duffin

John Stephens

John Esquivel

Wayne Haglund

John Ervin

---

## Point 454 du calendrier, Pétition 20173, "Chasteté" au lieu de "Célibat"

Brady Whitton

Karli Pidgeon

Katie Simpson

Adam Philley

Tom Pace

Don House

DeAndre Johnson

Romonica Malone-Ward

Daniel Irving

Jeff McDonald

Eddie Erwin

---

## Point 535 du calendrier, Pétition 20730, Principes sociaux révisés - 161 et 162

Dixie Brewster

Rachel Fulton

Alex Hoffman

John Seth

Richard Hoffman

Robert Zilhaver

Elizabeth Fink

Chris Hancock

Jaci Murden

Leanne Burris



## Résultats des élections du 2 mai

### Le Comité permanent sur les questions relatives à la Conférence Centrale

Le Comité permanent sur les questions relatives à la Conférence Centrale a été élu comme suit:

#### Évêques :

Évêque Gaspar Domingos (CC Afrique)

Évêque Stefan Zürcher (CC Europe centrale et méridionale)

Évêque Mande Muyombo (CC Congo)

Évêque Harald Rückert (Allemagne CC) jusqu'en 2025, après l'élection de l'évêque nouvellement élu

Mgr Christian Alsted (CC Europe du Nord et Eurasie) jusqu'en 2025, après l'élection du nouvel évêque.

TBD (à déterminer)(CC Afrique de l'Ouest)

Évêque Ruby Nell Estrella (CC Philippines)

Évêque Hee-Soo Jung (NCJ)

Evêque Thomas J. Bickerton (NEJ)

Evêque Laura Merrill (SCJ)

Évêque James Swanson (SEJ)

Évêque Minerva Carcaño (WJ)

Évêque Harald Rückert (CC Évêque de l'OCUIR)

#### Laïcs :

Manuel Sebastião Rodrigues (CC Afrique)

Leonarda Edome Simbine Sambo (Afrique CC)

Thomas Fux (Central & Europe du Sud CC)

Gabriel Otshudi Dikete (CC Congo)

Henoc Malenge Mwenze (CC Congo)

André Günther (Allemagne CC)

Ināra Avotiņa (CC Europe du Nord & Eurasie)

Nimia Peralta (Philippines CC)

Virginia Bambur (CC Afrique de l'Ouest)

Nadia R. Kanhai (NCJ)

Fred Brewington (NEJ)

Jill Wondel (SCJ)

Derrick Scott, III (SEJ)

Mele Maka (WJ)

#### Le clergé :

Gift Kudakwashe Machinga (Africa CC)

Moses Maina Kariuki (Africa CC)

Andrzej Malicki (Central & Europe du Sud CC)

Jørgen Thaarup (CC Europe du Nord & Eurasie)

Pitshi Ngoy Kazadi (CC Congo)

Anne-Marie Detjen (Allemagne CC)

Joseph Estadilla (CC Philippines)

Francis Charley (CC Afrique de l'Ouest)

Nelly W. Wright (CC Afrique de l'Ouest)

Deanna Stickley-Miner (NCJ)

Gary Weaver (NEJ)

Amy Lippoldt (SCJ)

Leanne Burriss (SEJ)

Kah-Jin Jeffrey Kuan (WJ)

---

## Commission sur la Conférence Générale

La **Commission de la Conférence Générale** a été élue. Après des scrutins individuels pour neuf postes contestés, les postes restants ont été élus. La liste complète des membres de la Commission est la suivante,

divisée par classe :

### Classe 2028

CONFÉRENCE AFRIQUE CENTRALE

Godelieve Manirakiza

CONFÉRENCE CENTRALE DU CONGO

Robert Shakikupe Kilembo

Michel Djonga Kasongo

CONFÉRENCE CENTRALE DE L'EUROPE DU NORD ET DE L'EURASIE

Veli Lopenen

CONFÉRENCE CENTRALE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Isa Dunah

JURIDICTION DU CENTRE-NORD

Andrew Call

JURIDICTION DU NORD-EST

Dawn Taylor-Storm

JURIDICTION DU CENTRE-SUD

Ra'Gene DeAndre Johnson

JURIDICTION DU SUD-EST

Ellen Beasley

JURIDICTION DE L'OUEST

Monalisa Salakielu Tuitahi

JEUNESSE

Landon Balmos-Ruddock

### Classe 2032

CONFÉRENCE AFRIQUE CENTRALE

Togara Bobo

Berger Mpemba

CONFÉRENCE CENTRALE D'EUROPE CENTRALE ET MÉRIDIONALE

Lea Hafner

CONFÉRENCE CENTRALE DU CONGO

Betty Musau Kazadi

Germain Mupasa

CONFÉRENCE CENTRALE D'ALLEMAGNE

Werner Philipp

CONFÉRENCE CENTRALE DES PHILIPPINES

Rommel Montiel

**CONFÉRENCE CENTRALE D'AFRIQUE DE L'OUEST**

Muriel Nelson

**JURIDICTION DU CENTRE-NORD**

Luis Reyes-Rosario

**JURIDICTION DU NORD-EST**

Lydia Muñoz

**JURIDICTION CENTRE-SUD**

Karli Pidgeon

**JURIDICTION DU SUD-EST**

Jasmine Rose Smothers

**JEUNE ADULTE**

Emma Austin

En outre, le président du comité local d'accueil de la prochaine Conférence Générale sera également un membre votant de la Commission. L'évêque Cynthia Fierro Harvey est l'évêque nommé à la Commission par le Conseil des Évêques (il ne s'agit pas d'un membre d'un poste élu).

---

## Conseils généraux et agences

Les nominations pour les **Conseils généraux et les Agences** ont été approuvées. Les membres nouvellement élus de ces organes sont indiqués ici :

**Nouveaux élus au Conseil Général des Finances et de l'Administration**

Évêque David Graves (COB)

Évêque Thomas J. Bickerton (COB)

Francisco Bernardo Neto (Région Afrique)

Kai-Uwe Dannenberg (Région Europe)

Regan De Guzman (Région Philippines)

Bill Brownson (CNJ)

Danita Anderson (NCJ)

William Williams (NEJ)

Ken Ow (NEJ)

Reggie Clemons (SCJ)

John Esquivel (SCJ)

Sheila Ahler (SEJ)

Stephen Love (SEJ)

LaToya Redd Thompson (SEJ)

Alex Shanks (SEJ)

Samuel Hong (WJ)

**Nouveaux élus au Conseil Général de l'Eglise et de la Société**

Évêque Daniel Lunge (COB, Congo CC)

Évêque LaTrelle Easterling (COB)

Evêque Robin Dease (COB)

Maria de Lourdes de Carvalho (Région Afrique)

Tilmann Sticher (Allemagne CC)

Joel Bengbeng (CC Philippines)

**Nouveaux élus au Conseil Général de Discipulat**

Évêque Héctor A. Burgos-Núñez (COB)

Évêque Daniel Wandabula (COB, Région Afrique)

Caleb Kanyimb Mbaz (Région Afrique)

John Manalo (Région Philippines)

### **Nouvellement élus au Conseil Général des Ministères Globaux**

Évêque Cedrick Bridgeforth (COB, WJ)

Évêque David Wilson (COB, SCJ)

Évêque Sue Hauptert-Johnson (COB, SEJ)

Évêque Joaquina Nhanala (COB, Région Afrique)

Evêque Israel Painit (COB, région Philippines)

### **Nouveaux élus au Conseil Général de l'Enseignement Supérieur et du Ministère**

Mgr Rodal Acdul (COB, région Philippines)

Mgr Kennetha Bigham-Tsai (COB, NCJ)

Mgr Sandra Steiner Ball (COB, NEJ)

Chipeng Kayemb Francois (Région Afrique)

Christof Voigt (Région Europe)

### **Nouveaux t élus au Conseil Général des Pensions et des Prestations de Santé**

Evêque Robert Schnase (COB, SCJ)

Evêque Tom Berlin (COB, SEJ)

Isaac Broune (CC Afrique de l'Ouest)

Celeste Eubanks (SEJ)

Lynn Miller-Jackson (WJ)

### **Nouveaux élus à la Maison des Éditions Méthodistes Unies (The United Methodist Publishing House)**

Évêque Rudy Juan (COB, Philippines CC)

Évêque Bill McAlilly (COB, SEJ)

John Yambasu, Jr (Région Afrique)

Ueli Frei (Région Europe)

### **Nouveaux élus à la Commission Générale des Archives et de l'Histoire**

Evêque Cynthia Fierro Harvey (COB, SCJ)

Évêque CC nouvellement élu (COB)

Shepherd Machuma (CC Afrique)

Michael Wetzel (Région Europe)

Carol Noren (NCJ)

Stephanie Bennett (NEJ)

Sam Smith (NEJ)

Ted Campbell (SCJ)

Chris Brown (SCJ)

Jerome Del Pino (SEJ)

Anne Packard (SEJ)

Stephen Yale (WJ)

### **Nouveaux élus à la Commission Générale de la Communication**

Evêque Robert Farr (COB)

Evêque CC nouvellement élu (COB)

Roque Facela (Région Afrique)

Annie Grace Chingonzo (Région Afrique)

Betty Missy (Région Afrique)

Karl Anders Ellingsen (Région Europe)

Klaus Ulrich Ruof (Région Europe)

Florentino Mina (Région Philippines)

Darryl Osias (Région Philippines)

**Nouveaux élus à la Commission  
Générale sur la Religion et la Race**

Évêque CC nouvellement élu (COB)

Evêque Cynthia Moore-Koikoi (COB, NEJ)

Ilunga Dibu Irung (Région Afrique)

Analeth Nungulo (Région Afrique)

Matthew Barlow (Région Europe)

Jeric Cortado (Région Philippines)

**Nouveaux élus à la Commission  
Générale sur le Statut et le Rôle des  
Femmes**

Évêque CC nouvellement élu (COB)

Evêque Delores Williamston (COB, SCJ)

Angel A. Musaw Tshidj (Région Afrique)

Helen Byholt Lovelace (Région Europe)

Jennifer Meneses (Région Philippines)

**Nouveaux élus à la Commission  
Générale des Hommes Méthodistes Unis**

Évêque CC nouvellement élu (COB)

Evêque Leonard Fairley (COB, SEJ)

Évêque L. Jonathan Holston (COB, SEJ)

Alfred Kundasai Njau (Région Afrique)

Romeo Barillo Valdez (Région Philippines)

**Nouvellement élue au Comité du Service  
des Diaconesses et Missionnaires à  
Domicile**

Evêque Ann Sherer-Simpson (COB)

# Rapport No 1 FONDS DU SERVICE MONDIAL (3 Mai)

## Introduction

Lorsque les congrégations méthodistes unies payent leur part des fonds d'affectation, elles participent ainsi à l'œuvre de Dieu. Le Fonds du service mondial est le cœur même de notre ministère. En effet, à travers ce Fonds, chacun d'entre nous peut devenir un partenaire des agences de l'Église pour être en mission et dans le ministère chez soi et partout dans le monde. Le Fonds du service mondial fait réellement la différence en soutenant les ministères dans le monde entier.

Le Service mondial est le peuple de Dieu à l'œuvre dans l'amour et la compassion au nom du Christ. Il représente une vocation et un défi pour chaque Méthodiste uni. Comme le stipule l'édition 2016 du Règlement de l'Église, le paiement intégral du Fonds du service mondial constitue la « première responsabilité bénévole » de chaque congrégation. (¶¶ 247.14, 812)

## Aperçu général

Pour le quadriennat 2025-2028, les agences programmatiques continueront leur emphase programmatique centrée autour de quatre domaines de priorité : (1) Faire de nouveaux disciples dans de nouveaux lieux ; (2) Mener là où Dieu appelle ; (3) Vaincre la pauvreté ensemble ; et (4) Rechercher la santé et la plénitude pour tous.

## Charges fixes du Service mondial

**Conseil Général pour Finances et Administration.** Conseil Général pour Finances et

l'Administration est responsable de la connexion devant l'Église Méthodiste Unie à travers la Conférence générale de la réception, du décaissement et de l'établissement des rapports de tous les fonds généraux. (¶ 806) Cette rubrique est une estimation de la contribution du Fonds du service mondial aux dépenses de Conseil général pour finances et administration pour le quadriennat.

**La Table connexionnelle (« TC »).** Dans le cadre de la mission totale de l'Église, la Table Connexionnelle (CT) facilite la vie du programme de l'Église tel que déterminé par la Conférence générale. Sa tâche consiste à discerner et à articuler la vision de l'Église et l'intendance de la mission, des ministères et des ressources de l'Église Méthodiste Unie. (¶ 904)

**Ressources d'interprétation.** Parallèlement à la production de supports pour l'interprétation des fonds connexionnels du Méthodisme Uni, l'Équipe marketing de l'Agence générale pour la communication (United Methodist Communications, « UMCom ») utilise l'argent provenant de cette section du budget pour la « Promotion du don », un effort conjoint de la Commission générale pour la communication, du Conseil général pour finances et administration et de l'Agence générale pour la formation des laïques (General Board of Discipleship, « GBOD »). L'objectif de Promotion du don consiste à développer des outils complets d'intendance financière afin d'améliorer le soutien financier au ministère à tous les niveaux de la connexion.

## Agences programmatiques

Le Fonds du service mondial apporte un soutien financier de base aux agences générales liées aux programmes qui sont particulièrement importantes à la vision, à la mission et au ministère de l'Église

Méthodiste Unie. À travers le financement du service mondial, les agences appuient les conférences générales et les congrégations locales dans l'exercice de la mission de Dieu pour l'Église universelle. Les agences générales fournissent également des services et des ministères essentiels au-delà des possibilités des congrégations locales individuelles et des conférences annuelles à travers des services et des ministères qui sont plus spécialisés, flexibles et capables de réagir promptement.

## Orientations stratégiques 2025-2028

Chaque fois que le méthodisme uni a eu un sens précis de la mission, Dieu a utilisé notre Église pour sauver des personnes, guérir des relations, transformer des structures sociales et répandre la sainteté des écritures, contribuant ainsi à la transformation du monde (¶ 121). La mission de l'Église Méthodiste Unie est discernée par le Conseil des évêques et la Table connexionnelle.

Notre objectif demeure l'augmentation du nombre de congrégations dynamiques partout dans le monde à travers une attention soutenue aux quatre domaines de priorité. À cet effet, les disciples méthodistes unis s'engageront dans la mission et le ministère à travers la connexion afin de vivre la vision de Dieu pour un monde où la pauvreté est réduite et où les personnes ainsi que les communautés pauvres se développent ; un monde où les enfants sont épanouis ; un monde où les leaders chrétiens répondent à l'appel de Dieu à être des formateurs laïques, et un monde où les nouvelles communautés de foi offrent l'amour et la grâce de Dieu à l'échelle mondiale.

**Notre Mission EMU : CONGRÉGATIONS DYNAMIQUES.** *Notre vision 2024 envisage une Église Méthodiste Unie qui augmente le nombre de congrégations très dynamiques dans le monde.*

Une congrégation dynamique est le Corps du Christ faisant et engageant des disciples pour la transformation du monde. Ceci est enraciné dans notre entendement selon lequel les congrégations

locales constituent la principale voie par laquelle les disciples chrétiens sont appelés, formés et éduqués. Cinq marques de dynamisme — des disciples dans l'adoration, de nouveaux adeptes (professions de foi), des disciples en petits groupes, des disciples en mission et le don à la mission — nous permettent de mesurer notre progrès ensemble à travers une approche partagée.

La pandémie mondiale de COVID-19 a créé un défi mondial. Cette pandémie a eu de nombreuses répercussions sur l'Église Méthodiste Unie, y compris les reports de la Conférence générale de 2020. Les conférences annuelles ont dû adapter leurs sessions et divers ministères. Plus particulièrement, la vie dans les églises locales a considérablement changé. Le culte, l'entretien, le ministère et l'engagement envers la communauté ont dû subir des adaptations radicales. Par conséquent, la pandémie a accru la nécessité essentielle d'habiliter les congrégations existantes à devenir plus vitales dans leurs ministères. Cela démontre également la nécessité d'aider à découvrir de nouvelles façons d'atteindre de nouvelles personnes.

La pression difficile créée par le départ des congrégations vers un statut indépendant ou une affiliation à une autre confession a affecté à la fois l'Église générale et les congrégations locales dans toute la Connexion. Notre témoignage et notre ministère avec et à travers les églises qui choisissent intentionnellement de rester dans le cadre de l'Église Méthodiste Unie se trouvent à la croisée des chemins. La théologie wesleyenne et la pratique de la grâce et de la formation des laïques de l'Église Méthodiste Unie, ainsi que son approche distinctive du ministère, de la mission et de la connexion de l'église et de la communauté, sont nécessaires au 21<sup>e</sup> siècle. L'investissement de la Conférence générale dans les congrégations vitales est important pour la passion, la vision, la santé et le bien-être de nos églises et communautés.

La véritable mesure de notre impact missionnaire ne sera pas dans l'augmentation des effectifs ou l'amélioration des dons, mais dans les vies qui sont touchées et attirées vers le Christ en tant que

disciples. Ces congrégations vitales sont capables d'amener l'évangile du Christ à des personnes que nous ne pourrions pas atteindre autrement.

**Nos stratégies missionnaires : LES QUATRE DOMAINES DE PRIORITÉ.** *Les congrégations dynamiques sont façonnées par, et soutenues par le témoignage de quatre champs d'action : mener là où Dieu appelle ; faire de nouveaux disciples dans de nouveaux lieux ; vaincre la pauvreté ensemble ; rechercher la santé et la plénitude pour tous.*

1. Mener là où Dieu appelle : *Notre vision 2024 envisage une Église Méthodiste Unie qui outille le peuple à travers la connexion à être des « faiseurs de différence », en menant là où Dieu appelle.*

Notre Église Méthodiste Unie pense que Jésus « t'appelle » pour une mission plus grande que toute celle que tout autre que lui pourrait confier. La question pour chaque Méthodiste uni aujourd'hui et pour notre avenir est la suivante : « Quelle différence vas-tu faire ? »

La réponse est simple, vous pouvez faire la différence en suivant l'appel de Dieu au ministère où que vous soyez : à l'église locale, dans le champ de la mission, dans chaque communauté et chaque société de par le monde. Nous croyons que nous pouvons outiller chaque Méthodiste uni à travers notre connexion à être un « faiseur de différence » efficace pour Jésus.

2. Faire de nouveaux disciples dans de nouveaux lieux : *Notre vision 2024 envisage une Église Méthodiste Unie avec de nouveaux disciples professant leur foi à travers des communautés confessionnelles renouvelées et nouvelles à travers le monde.*

La création de communautés de foi nouvelles et dynamiques est essentielle à la mission de faire de nouveaux disciples et transformer le monde. Une **communauté de foi** est un groupe qui se réunit sous le règne de Jésus-Christ pour adorer, engager et envoyer. C'est dans ces communautés de foi que nous recevons de nouveaux adeptes à travers les professions et que nous accroissons les professions

de foi. La stratégie à plusieurs volets vise l'augmentation du nombre de nouvelles communautés de foi dans les conférences annuelles à travers le monde.

3. Vaincre la pauvreté ensemble : *Notre Vision 2024 vise avec intérêt une Église Méthodiste Unie avec des **communautés vibrantes, florissantes, et en transformation, abordant les questions de pauvreté pour l'éradication de la pauvreté ensemble.***

En tant que disciples de la foi, nous sommes appelés à aimer nos voisins, à marcher, adorer et témoigner afin que tous puissent profiter de la vision de Dieu de la vie abondante. En tant que Méthodistes Unis, nous allons mettre au défi et transformer les systèmes et structures brisées qui perpétuent la pauvreté. En tirant parti des connexions et des partenariats au sein et au-delà de l'Église Méthodiste Unie, nous pouvons transformer les communautés et ouvrir les portes d'un avenir plus prometteur.

4. Rechercher la santé et la plénitude pour tous : *Notre vision 2024 envisage une Église Méthodiste Unie qui peut atteindre les peuples du monde avec des interventions qui sauvent des vies.*

Chaque enfant est une vie pleine de promesse et de potentiel ; pourtant, toutes les cinq secondes, un enfant décède de causes évitables. Selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé avant la pandémie, quelque 41 millions de personnes meurent de maladies chroniques évitables dans le monde. L'Église Méthodiste Unie a une vocation sacrée d'assurer la santé en abondance pour tous peuples, engageant les disciples à devenir des agents de transformation de la guérison de Dieu dans le monde. Jésus a dit : « Je suis venu afin que les brebis aient la vie et qu'elles l'aient en abondance ». (Jean 10:10)

Il existe un mouvement mondial pour l'amélioration significative de la santé de tout le monde d'ici 2035, à travers l'éducation, les services de santé directs aux nécessiteux et l'accès accru aux soins médicaux.

## Action de la Conférence générale de 2016

La Conférence générale de 2016 a approuvé la poursuite de deux initiatives qui ont commencé en 2012 :

**La Commission sur l'éducation théologique de la Conférence centrale.** Le paragraphe 817 prévoit une Commission sur l'éducation théologique de la Conférence centrale, élue par le conseil des évêques, pour déterminer les politiques et procédures et approuver les décaissements de ce fonds. La Commission comprend une personne de chaque Conférence centrale, des membres du conseil des évêques, de la Commission des ministères ainsi que les représentants des écoles théologiques, de l'Agence générale pour la formation supérieure et le ministère, de l'Agence générale pour la mission mondiale, et du comité permanent responsable des affaires de la Conférence centrale.

Les bénéfices de ce fonds doivent être utilisés dans les conférences centrales à la discrétion de la Commission pour : (1) créer des écoles de théologie ; (2) élaborer les programmes de formation ; (3) développer les bibliothèques et des ressources adaptées au contexte ; (4) offrir des bourses et développer les facultés ; (5) soutenir les associations et réseaux de facultés et d'écoles ; et (6) soutenir des approches nouvelles et innovantes de l'éducation théologique. L'Agence générale pour la formation supérieure et le ministère gère ce fonds désigné.

**Fonds de l'Initiative jeune clergé.** Ce Fonds fournit un soutien pour augmenter le nombre de jeunes membres du clergé parmi les conférences

juridictionnelles : il s'agit d'un effort qui s'est étendu sur trois quadriennats et qui se termine en 2024. Il a été mis sur pied pour permettre à l'Église Méthodiste Unie de focaliser ses efforts sur l'encouragement des jeunes adultes répondant à la vocation du ministère ordonné en offrant une solide éducation théologique dans la tradition méthodiste unie. Cette initiative s'ajoute au fonds que l'Église a déjà budgétisé pour le discernement, le recrutement, les soins, l'éducation et l'appui aux leaders issus du jeune clergé.

Étant donné que le fonds a une durée se terminant en 2024, le financement pour 2025-2028 n'est pas inclus. Les agences et les commissions, en collaboration avec la commission des ministères, les séminaires, les évêques et les cabinets de la Conférence annuelle, continueront à déterminer l'utilisation de tous fonds restants pour répondre aux besoins des leaders issus du jeune clergé. L'Agence générale pour la formation supérieure et le ministère gère ce fonds désigné.

## Autres ministères

**Fonds de réserve.** Le fonds de réserve pour le service mondial fournit des financements pour les besoins nouveaux dans les domaines du Fonds du service mondial qui surviennent au cours d'un quadriennat. Ces fonds sont normalement alloués aux agences programmatiques pour de nouveaux programmes en vue de satisfaire les besoins imprévus avec l'approbation de la Table connexionnelle. Les subventions issues des fonds de réserve du Service mondial ne seront pas affectées aux coûts administratifs généraux, aux charges fixes, ou aux dépenses en capital sans l'approbation de Conseil général pour finances et administration.

**WORLD SERVICE FUND - Base Percentage Rate of 2.6% in 2025-2026 and 2.9% in 2027-2028 (3)**

	<b>2013-2016</b>	<b>2017-2020 (2)</b>	<b>2025-2028</b>	<b>\$ Change</b>	<b>% Change</b>
<b>Fixed Charges</b>					
Interpretation Resources	\$ 1,442,000	\$ 1,432,197	\$ 806,588	\$ (625,609)	-43.7%
Connecional Table	2,155,000	2,140,350	2,214,951	74,601	3.5%
General Commission on Religion and Race <sup>(1)</sup>	7,404,806	7,354,467	7,666,468	312,001	4.2%
Core Action Plan Fund <sup>(1)</sup>	2,505,812	2,488,777	2,633,450	144,673	5.8%
General Commission on the Status and Role of Women <sup>(1)</sup>	3,984,606	3,957,518	4,094,158	136,640	3.5%
Native American Comprehensive Plan <sup>(1)</sup>	1,080,664	1,073,317	1,135,709	62,392	5.8%
Strengthening the Black Church <sup>(1)</sup>	1,989,960	1,976,432	2,091,323	114,891	5.8%
Asian American Language Ministry <sup>(1)</sup>	1,408,000	1,398,428	1,479,719	81,291	5.8%
Korean Ministry Plan <sup>(1)</sup>	3,082,000	3,061,048	3,238,988	177,940	5.8%
Plan for Hispanic/Latino Ministry <sup>(1)</sup>	2,382,000	3,143,830	3,326,582	182,752	5.8%
Pacific Island Ministry <sup>(1)</sup>	544,000	540,302	571,710	31,408	5.8%
General Council on Finance and Administration	7,423,000	7,372,537	3,920,585	(3,451,952)	-46.8%
<b>Total Fixed Charges</b>	<b>\$ 35,401,848</b>	<b>\$ 35,939,203</b>	<b>\$ 33,180,231</b>	<b>\$ (2,758,972)</b>	<b>-7.7%</b>
<b>On-Ratio:</b>					
General Board of Church and Society	\$ 11,178,712	\$ 11,021,677	\$ 5,606,110	\$ (5,415,567)	-49.1%
General Board of Discipleship	35,497,388	34,952,169	16,344,050	(18,608,119)	-53.2%
General Board of Global Ministries	112,100,584	111,338,501	56,370,786	(54,967,715)	-49.4%
General Board of Higher Education and Ministry	27,512,708	26,932,588	13,517,626	(13,414,962)	-49.8%
Central Conference Theological Education Fund	5,000,000	10,000,000	5,249,437	(4,750,563)	-47.5%
Young Clergy Initiative: Jurisdictional Conferences	7,000,000	6,952,413	-	(6,952,413)	-100.0%
General Commission on United Methodist Men	1,487,084	1,476,974	909,717	(567,257)	-38.4%
United Methodist Communications	72,141,492	71,651,059	36,035,780	(35,615,279)	-49.7%
Contingency Reserve	467,000	463,825	243,482	(220,343)	-47.5%
<b>Total On-Ratio</b>	<b>\$ 272,384,968</b>	<b>\$ 274,789,206</b>	<b>\$ 134,276,988</b>	<b>\$ (140,512,218)</b>	<b>-51.1%</b>
<b>Grand Total</b>	<b>\$ 307,786,816</b>	<b>\$ 310,728,409</b>	<b>\$ 167,457,219</b>	<b>\$ (143,271,190)</b>	<b>-46.1%</b>

(1) At the request of The Connecional Table, the allocations for these ministries are to fixed charges rather than on-ratio for 2025-2028. This change in classification is not intended to be a permanent change, but rather to sustain these missions during a period of uncertainty around collections.

(2) 2017-2020 was the last quadrennial budget approved by General Conference.

(3) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

**WORLD SERVICE FUND - Base Percentage Rate of 2.6% in 2025-2026 and 2.9% in 2027-2028 (2)**

	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>
<b>Fixed Charges</b>				
Interpretation Resources	\$ 198,867	\$ 192,377	\$ 209,043	\$ 206,301
Connectional Table	546,104	528,281	574,048	566,518
General Commission on Religion and Race (1)	1,890,194	1,828,506	1,986,915	1,960,853
Core Action Plan Fund (1)	649,286	628,096	682,510	673,558
General Commission on the Status and Role of Women (1)	1,009,429	976,485	1,061,081	1,047,163
Native American Comprehensive Plan (1)	280,013	270,875	294,341	290,480
Strengthening the Black Church (1)	515,623	498,795	542,007	534,898
Asian American Language Ministry (1)	364,830	352,923	383,498	378,468
Korean Ministry Plan (1)	798,583	772,521	839,447	828,437
Plan for Hispanic/Latino Ministry (1)	820,180	793,413	862,149	850,840
Pacific Island Ministry (1)	140,957	136,357	148,170	146,226
General Council on Finance and Administration	966,633	935,087	1,016,096	1,002,769
<b>Total Fixed Charges</b>	<b>\$ 8,180,699</b>	<b>\$ 7,913,716</b>	<b>\$ 8,599,305</b>	<b>\$ 8,486,511</b>
<b>On-Ratio:</b>				
General Board of Church and Society	\$ 1,382,206	\$ 1,337,096	\$ 1,452,933	\$ 1,433,875
General Board of Discipleship	4,029,681	3,898,170	4,235,881	4,180,318
General Board of Global Ministries	13,898,409	13,444,825	14,609,593	14,417,959
General Board of Higher Education and Ministry	3,332,817	3,224,048	3,503,358	3,457,403
Central Conference Theological Education Fund	1,294,266	1,252,027	1,360,494	1,342,650
General Commission on United Methodist Men	224,294	216,974	235,771	232,678
United Methodist Communications	8,884,744	8,594,785	9,339,378	9,216,873
Contingency Reserve	60,031	58,072	63,103	62,276
<b>Total On-Ratio</b>	<b>\$ 33,106,448</b>	<b>\$ 32,025,997</b>	<b>\$ 34,800,511</b>	<b>\$ 34,344,032</b>
<b>Grand Total</b>	<b>\$ 41,287,147</b>	<b>\$ 39,939,713</b>	<b>\$ 43,399,816</b>	<b>\$ 42,830,543</b>

(1) At the request of The Connectional Table, the allocations for these ministries are to fixed charges rather than on-ratio for 2025-2028. This change in classification is not intended to be a permanent change, but rather to sustain these missions during a period of uncertainty around collections.

(2) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

**WORLD SERVICE FUND - Base Percentage Rate of 2.6% All Four Years (3)**

	<b>2013-2016</b>	<b>2017-2020 (2)</b>	<b>2025-2028</b>	<b>\$ Change</b>	<b>% Change</b>
<b>Fixed Charges</b>					
Interpretation Resources	\$ 1,442,000	\$ 1,432,197	\$ 763,622	\$ (668,575)	-46.7%
Connectional Table	2,155,000	2,140,350	2,096,962	(43,388)	-2.0%
General Commission on Religion and Race <sup>(1)</sup>	7,404,806	7,354,467	7,258,078	(96,389)	-1.3%
Core Action Plan Fund <sup>(1)</sup>	2,505,812	2,488,777	2,493,168	4,391	0.2%
General Commission on the Status and Role of Women <sup>(1)</sup>	3,984,606	3,957,518	3,876,064	(81,454)	-2.1%
Native American Comprehensive Plan <sup>(1)</sup>	1,080,664	1,073,317	1,075,210	1,893	0.2%
Strengthening the Black Church <sup>(1)</sup>	1,989,960	1,976,432	1,979,919	3,487	0.2%
Asian American Language Ministry <sup>(1)</sup>	1,408,000	1,398,428	1,400,895	2,467	0.2%
Korean Ministry Plan <sup>(1)</sup>	3,082,000	3,061,048	3,066,448	5,400	0.2%
Plan for Hispanic/Latino Ministry <sup>(1)</sup>	2,382,000	3,143,830	3,149,376	5,546	0.2%
Pacific Island Ministry <sup>(1)</sup>	544,000	540,302	541,255	953	0.2%
General Council on Finance and Administration	7,423,000	7,372,537	3,711,737	(3,660,800)	-49.7%
<b>Total Fixed Charges</b>	<b>\$ 35,401,848</b>	<b>\$ 35,939,203</b>	<b>\$ 31,412,734</b>	<b>\$ (4,526,469)</b>	<b>-12.6%</b>
<b>On-Ratio:</b>					
General Board of Church and Society	\$ 11,178,712	\$ 11,021,677	\$ 5,307,475	\$ (5,714,202)	-51.8%
General Board of Discipleship	35,497,388	34,952,169	15,473,408	(19,478,761)	-55.7%
General Board of Global Ministries	112,100,584	111,338,501	53,367,935	(57,970,566)	-52.1%
General Board of Higher Education and Ministry	27,512,708	26,932,588	12,797,547	(14,135,041)	-52.5%
Central Conference Theological Education Fund	5,000,000	10,000,000	4,969,801	(5,030,199)	-50.3%
Young Clergy Initiative: Jurisdictional Conferences	7,000,000	6,952,413	-	(6,952,413)	-100.0%
General Commission on United Methodist Men	1,487,084	1,476,974	861,257	(615,717)	-41.7%
United Methodist Communications	72,141,492	71,651,059	34,116,168	(37,534,891)	-52.4%
Contingency Reserve	467,000	463,825	230,512	(233,313)	-50.3%
<b>Total On-Ratio</b>	<b>\$ 272,384,968</b>	<b>\$ 274,789,206</b>	<b>\$ 127,124,103</b>	<b>\$ (147,665,103)</b>	<b>-53.7%</b>
<b>Grand Total</b>	<b>\$ 307,786,816</b>	<b>\$ 310,728,409</b>	<b>\$ 158,536,837</b>	<b>\$ (152,191,572)</b>	<b>-49.0%</b>

(1) At the request of The Connectional Table, the allocations for these ministries are to fixed charges rather than on-ratio for 2025-2028. This change in classification is not intended to be a permanent change, but rather to sustain these missions during a period of uncertainty around collections.

(2) 2017-2020 was the last quadrennial budget approved by General Conference.

(3) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

**WORLD SERVICE FUND - Base Percentage Rate of 2.6% All Four Years (2)**

	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>
<b>Fixed Charges</b>				
Interpretation Resources	\$ 198,867	\$ 192,377	\$ 187,418	\$ 184,960
Connectional Table	546,104	528,281	514,664	507,913
General Commission on Religion and Race (1)	1,890,194	1,828,506	1,781,372	1,758,006
Core Action Plan Fund (1)	649,286	628,096	611,906	603,880
General Commission on the Status and Role of Women (1)	1,009,429	976,485	951,314	938,836
Native American Comprehensive Plan (1)	280,013	270,875	263,892	260,430
Strengthening the Black Church (1)	515,623	498,795	485,938	479,563
Asian American Language Ministry (1)	364,830	352,923	343,826	339,316
Korean Ministry Plan (1)	798,583	772,521	752,608	742,736
Plan for Hispanic/Latino Ministry (1)	820,180	793,413	772,961	762,822
Pacific Island Ministry (1)	140,957	136,357	132,842	131,099
General Council on Finance and Administration	966,633	935,087	910,983	899,034
<b>Total Fixed Charges</b>	<b>\$ 8,180,699</b>	<b>\$ 7,913,716</b>	<b>\$ 7,709,724</b>	<b>\$ 7,608,595</b>
<b>On-Ratio:</b>				
General Board of Church and Society	\$ 1,382,206	\$ 1,337,096	\$ 1,302,630	\$ 1,285,543
General Board of Discipleship	4,029,681	3,898,170	3,797,686	3,747,871
General Board of Global Ministries	13,898,409	13,444,825	13,098,256	12,926,445
General Board of Higher Education and Ministry	3,332,817	3,224,048	3,140,941	3,099,741
Central Conference Theological Education Fund	1,294,266	1,252,027	1,219,754	1,203,754
General Commission on United Methodist Men	224,294	216,974	211,381	208,608
United Methodist Communications	8,884,744	8,594,785	8,373,236	8,263,403
Contingency Reserve	60,031	58,072	56,575	55,834
<b>Total On-Ratio</b>	<b>\$ 33,106,448</b>	<b>\$ 32,025,997</b>	<b>\$ 31,200,459</b>	<b>\$ 30,791,199</b>
<b>Grand Total</b>	<b>\$ 41,287,147</b>	<b>\$ 39,939,713</b>	<b>\$ 38,910,183</b>	<b>\$ 38,399,794</b>

(1) At the request of The Connectional Table, the allocations for these ministries are to fixed charges rather than on-ratio for 2025-2028. This change in classification is not intended to be a permanent change, but rather to sustain these missions during a period of uncertainty around collections.

(2) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

# GCFA Rapport No 2 FONDS POUR L'ÉDUCATION PASTORALE (MAY 3)

## Contexte

Le Fonds pour l'Éducation Pastorale a été créé par l'action de la Conférence générale de 1968. Sa mission est d'engager les membres de l'Église dans un effort pour l'équipement des conférences annuelles, des écoles théologiques et de l'Agence générale pour la formation supérieure et le ministère à répondre au besoin de renforcement des ressources pour le recrutement et l'éducation de personnes pour le ministère.

Chaque membre du clergé ayant servi au sein de l'Église Méthodiste Unie au cours des 54 années passées a été façonné en partie par les ministères et les institutions appuyés par le Fonds pour l'Éducation Pastorale. Un appui est fourni pour le treizième séminaire méthodiste uni aux États-Unis, ainsi que les programmes d'étude des prédicateurs laïques avec responsabilité pastorale, la formation continue et d'autres programmes qui renforcent le ministère de toute église locale. Vingt-cinq pour

cent des fonds affectés sont conservés par chaque conférence annuelle pour soutenir directement l'éducation ministérielle telle qu'approuvée par cette conférence ; 56,25 % sont versés aux treize séminaires ; et 18,75 % sont utilisés par l'Agence générale pour la formation supérieure et le ministère pour soutenir directement l'éducation et la formation ministérielles connexionnelles.

## Recommandations

Le Fonds pour l'Éducation Pastorale a été affecté pour la première fois en 1970 aux conférences annuelles juridictionnelles en tant qu'un des fonds généraux de l'Église. Au cours de la période de 52 ans qui va jusqu'en 2022, plus de 900 millions USD ont été collectés pour soutenir ce travail important. Le Conseil général finances et administration recommande que la Conférence générale approuve l'affectation des montants suivants pour le quadriennat 2025-2028 :

### MINISTERIAL EDUCATION FUND - Base Percentage Rate of 2.6% in 2025-2026 and 2.9% in 2027-2028 (2)

	2013-2016	2017-2020 (1)	2025-2028	\$ Change	% Change
<b>On-Ratio</b>					
Annual Conferences	\$ 26,417,000	\$ 26,237,412	\$ 14,480,745	\$ (11,756,667)	-44.8%
General Board of Higher Education and Ministry	79,251,000	78,712,235	43,442,233	(35,270,002)	-44.8%
<b>Grand Total</b>	<b>\$ 105,668,000</b>	<b>\$ 104,949,647</b>	<b>\$ 57,922,978</b>	<b>\$ (47,026,669)</b>	<b>-44.8%</b>

(1) 2017-2020 was the last quadrennial budget approved by General Conference.

(2) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

**MINISTERIAL EDUCATION FUND - Base Percentage Rate of 2.6% in 2025-2026 and 2.9% in 2027-2028 (1)**

	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>
<b>On-Ratio</b>				
Annual Conferences	\$ 3,570,277	\$ 3,453,758	\$ 3,752,969	\$ 3,703,741
General Board of Higher Education and Ministry	10,710,830	10,361,275	11,258,906	11,111,222
<b>Total</b>	<b>\$ 14,281,107</b>	<b>\$ 13,815,033</b>	<b>\$ 15,011,875</b>	<b>\$ 14,814,963</b>

(1) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

**MINISTERIAL EDUCATION FUND - Base Percentage Rate of 2.6% All Four Years (2)**

	<b>2013-2016</b>	<b>2017-2020 (1)</b>	<b>2025-2028</b>	<b>\$ Change</b>	<b>% Change</b>
<b>On-Ratio</b>					
Annual Conferences	\$ 26,417,000	\$ 26,237,412	\$ 13,709,361	\$ (12,528,051)	-47.7%
General Board of Higher Education and Ministry	79,251,000	78,712,235	41,128,082	(37,584,153)	-47.7%
<b>Grand Total</b>	<b>\$ 105,668,000</b>	<b>\$ 104,949,647</b>	<b>\$ 54,837,443</b>	<b>\$ (50,112,204)</b>	<b>-47.7%</b>

(1) 2017-2020 was the last quadrennial budget approved by General Conference.

(2) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

**MINISTERIAL EDUCATION FUND - Base Percentage Rate of 2.6% All Four Years (1)**

	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>
<b>On-Ratio</b>				
Annual Conferences	\$ 3,570,277	\$ 3,453,758	\$ 3,364,730	\$ 3,320,596
General Board of Higher Education and Ministry	10,710,830	10,361,275	10,094,191	9,961,786
<b>Total</b>	<b>\$ 14,281,107</b>	<b>\$ 13,815,033</b>	<b>\$ 13,458,921</b>	<b>\$ 13,282,382</b>

(1) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

Les sommes reçues par les trésoriers de la Conférence annuelle pour les besoins de ce fonds seront distribuées ainsi qu'il est décrit au ¶ 816.

# GCFA Rapport No 3 Le Black College Fund (Fonds du collège noir) (MAY 3)

## Contexte

La Conférence générale de 1972 a créé le Black College Fund comme l'un des fonds affectés de l'Église générale. Le fonds vise à apporter un soutien financier aux institutions d'enseignement supérieur qui ont historiquement répondu aux besoins des étudiants noirs. Cet appui permet aux institutions de maintenir la qualité académique et la stabilité financière tout en limitant les frais de scolarité des étudiants individuels. Plus de 323 millions USD ont été débloqués pour

l'assistance aux programmes et aux ministères de ces écoles depuis la création du fonds.

## Recommandations

Le Conseil général pour finances et administration recommande :

1. Que les affectations de 2025-2028 soient fixées ainsi qu'il suit :

### BLACK COLLEGE FUND - Base Percentage Rate of 2.6% in 2025-2026 and 2.9% in 2027-2028 (2)

	2013-2016	2017-2020 (1)	2025-2028	\$ Change	% Change
<b>On-Ratio</b>					
General Board of Higher Education and Ministry	\$ 42,150,000	\$ 41,863,455	\$ 23,104,946	\$ (18,758,509)	-44.8%
<b>Grand Total</b>	<b>\$ 42,150,000</b>	<b>\$ 41,863,455</b>	<b>\$ 23,104,946</b>	<b>\$ (18,758,509)</b>	<b>-44.8%</b>

(1) 2017-2020 was the last quadrennial budget approved by General Conference.

(2) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

**BLACK COLLEGE FUND - Base Percentage Rate of 2.6% All Four Years (2)**

	2013-2016	2017-2020 (1)	2025-2028	\$ Change	% Change
<b>On-Ratio</b>					
General Board of Higher Education and Ministry	\$ 42,150,000	\$ 41,863,455	\$ 21,874,154	\$ (19,989,301)	-47.7%
<b>Grand Total</b>	<b>\$ 42,150,000</b>	<b>\$ 41,863,455</b>	<b>\$ 21,874,154</b>	<b>\$ (19,989,301)</b>	<b>-47.7%</b>

(1) 2017-2020 was the last quadrennial budget approved by General Conference.

(2) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

**MINISTERIAL EDUCATION FUND - Base Percentage Rate of 2.6% in 2025-2026 and 2.9% in 2027-2028 (1)**

	2025	2026	2027	2028
<b>On-Ratio</b>				
General Board of Higher Education and Ministry	\$ 5,696,603	\$ 5,510,691	\$ 5,988,099	\$ 5,909,553
<b>Total</b>	<b>\$ 5,696,603</b>	<b>\$ 5,510,691</b>	<b>\$ 5,988,099</b>	<b>\$ 5,909,553</b>

(1) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

**BLACK COLLEGE FUND - Base Percentage Rate of 2.6% All Four Years (1)**

	2025	2026	2027	2028
<b>On-Ratio</b>				
General Board of Higher Education and Ministry	\$ 5,696,603	\$ 5,510,691	\$ 5,368,641	\$ 5,298,219
<b>Total</b>	<b>\$ 5,696,603</b>	<b>\$ 5,510,691</b>	<b>\$ 5,368,641</b>	<b>\$ 5,298,219</b>

(1) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

2. Que le Conseil général pour finances et administration remette des recettes mensuelles pour ce fonds à l'Agence générale pour la formation supérieure et le ministère pour distribution aux collèges utilisant la formule décrite au ¶ 815. L'Agence générale pour la formation supérieure et le ministère doit promouvoir le Black College Fund.

3. Que la Conférence annuelle puisse faire des

dons directs et/ou désignés pour les dépenses courantes ou les fonds de capitaux et d'emprunt à l'un ou plusieurs de ces collèges, mais seulement après qu'elle ait payé dans sa totalité sa part d'affectation du Black College Fund. Il peut y avoir des exceptions légitimes à cette restriction, mais de telles exceptions seront acceptées par l'Agence générale pour la formation supérieure et le ministère avant la mise en application.

# GCFA Rapport No 4 FONDS DE L'UNIVERSITÉ D'AFRIQUE (May 3)

## Contexte

La Conférence générale de 1988 a approuvé la création, sur le continent africain, d'une université méthodiste unie. Au moment où la Conférence générale de 1992 se réunissait, le processus de sélection du site était achevé, la Conférence annuelle du Zimbabwe a doté l'université d'une vaste étendue de terre sur laquelle devait être bâti le campus principal, et l'université a été dotée d'une charte par le gouvernement du Zimbabwe. Le 23 mars 1992, le collège de Théologie et le collège d'Agriculture et des Ressources naturelles ont ouvert leurs portes sur un site tout près de Old Mutare à 40 étudiants en provenance de six pays d'Afrique.

Les Conférences générales ultérieures ont écouté et adopté les rapports sur le développement continu de cette université pour l'Afrique toute entière. Le dynamisme de cette Université est attesté par l'instauration de nouveaux cours (désormais plus de 1 500), l'accroissement du nombre d'enseignants et d'étudiants ainsi que par l'extension de son campus. Il existe trois nouveaux collèges et une école au sein de l'Université, à savoir : (1) Le collège de Médecine, d'Agriculture et des Sciences naturelles ; (2) le collège de Commerce, de Paix, de Leadership et de Gouvernance, (3) le collège des Sciences sociales, de Théologie, des Sciences humaines et de l'Éducation ; et (4) l'école de Droit.

## Situation actuelle

Le corps étudiant compte généralement environ 2 500 étudiants à temps plein et 300 étudiants à temps partiel provenant de quelque 28 pays africains. Toutes les 14 Conférences centrales africaines, au sein desquelles l'Église Méthodiste Unie connaît une croissance importante, sont fortement représentées au sein du corps étudiant.

L'université a un taux de réussite de 95 % et plus de 92 % des diplômés restent sur le continent africain.

Les plus de 12 000 anciens étudiants de l'Université d'Afrique ont consolidé le statut de l'université en tant qu'une institution de préparation au leadership. Ils sont des évêques, présidents de collèges et séminaires, membres de facultés, surintendants de districts, communicateurs, directeurs de cliniques et d'hôpitaux, agriculteurs et agents de vulgarisation agricole et leaders dans toutes les couches de la société.

Cinq objectifs fondamentaux guident les priorités du cinquième vice-chancelier (président) de l'Université d'Afrique, alors qu'il inspire l'évolution de l'impact missionnaire de l'institution au-delà de ses 30 ans d'existence. Ils se déclinent comme suit : (1) Améliorer l'accès et la réussite des étudiants ; (2) Investir et responsabiliser (enseignants et administrateurs) ; (3) Augmenter la gestion financière et la durabilité institutionnelle ; (4) Cultiver des partenariats stratégiques et la compétitivité économique ; et (5) Internationaliser la recherche, l'enseignement et l'apprentissage.

Le fonds de l'Université d'Afrique appuie les besoins fondamentaux du ministère et représente 14 % du budget annuel de 14 millions USD de l'institution. L'Université d'Afrique est profondément reconnaissante aux églises locales pour leurs contributions toujours aussi fidèles et généreuses qui ont permis l'organisation d'innombrables conférences annuelles en investissant les 100 % ou plus de la somme requise d'elles en 2022. Le fonds de l'Université d'Afrique continue d'être activement soutenu au sein de l'Église à hauteur de 83,83 % de tous les dons reçus en 2022.

Les dons spéciaux du Service mondial ont également été sollicités depuis 1988. Ces dons ont été détenus et investis en tant que fonds de dotation permanents de l'Université. Jusqu'en 2022, les contributions et les bénéfices des investissements ont généré un fonds de dotation de plus de 100 millions USD, le produit étant essentiellement destiné au paiement des bourses aux étudiants.

Le conseil d'administration de l'Université

d'Afrique œuvre à l'expansion des infrastructures du campus principal et à l'augmentation du fonds de dotation permanent.

## Recommandations

Le Conseil général pour finances et administration recommande les répartitions suivantes pour l'exercice 2025-2028 :

### AFRICA UNIVERSITY FUND - Base Percentage Rate of 2.6% in 2025-2026 and 2.9% in 2027-2028 (2)

	2013-2016	2017-2020 (1)	2025-2028	\$ Change	% Change
<b>On-Ratio</b>					
Africa University	\$ 9,433,000	\$ 9,368,872	\$ 5,170,794	\$ (4,198,078)	-44.8%
<b>Grand Total</b>	<b>\$ 9,433,000</b>	<b>\$ 9,368,872</b>	<b>\$ 5,170,794</b>	<b>\$ (4,198,078)</b>	<b>-44.8%</b>

(1) 2017-2020 was the last quadrennial budget approved by General Conference.

(2) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

### AFRICA UNIVERSITY FUND - Base Percentage Rate of 2.6% in 2025-2026 and 2.9% in 2027-2028 (1)

	2025	2026	2027	2028
<b>On-Ratio</b>				
Africa University	\$ 1,274,877	\$ 1,233,270	\$ 1,340,113	\$ 1,322,534
<b>Total</b>	<b>\$ 1,274,877</b>	<b>\$ 1,233,270</b>	<b>\$ 1,340,113</b>	<b>\$ 1,322,534</b>

(1) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

**AFRICA UNIVERSITY FUND - Base Percentage Rate of 2.6% All Four Years (2)**

	<b>2013-2016</b>	<b>2017-2020 (1)</b>	<b>2025-2028</b>	<b>\$ Change</b>	<b>% Change</b>
<b>On-Ratio</b>					
Africa University	\$ 9,433,000	\$ 9,368,872	\$ 4,895,348	\$ (4,473,524)	-47.7%
<b>Grand Total</b>	<b>\$ 9,433,000</b>	<b>\$ 9,368,872</b>	<b>\$ 4,895,348</b>	<b>\$ (4,473,524)</b>	<b>-47.7%</b>

(1) 2017-2020 was the last quadrennial budget approved by General Conference.

(2) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

**AFRICA UNIVERSITY FUND - Base Percentage Rate of 2.6% All Four Years (1)**

	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>
<b>On-Ratio</b>				
Africa University	\$ 1,274,877	\$ 1,233,270	\$ 1,201,480	\$ 1,185,721
<b>Total</b>	<b>\$ 1,274,877</b>	<b>\$ 1,233,270</b>	<b>\$ 1,201,480</b>	<b>\$ 1,185,721</b>

(1) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

# GCFA Rapport No 5 LE FONDS ÉPISCOPAL (3 Mai)

Le Fonds épiscopal, levé en conformité au ¶ 818.3, permet de payer le salaire et les dépenses des évêques actifs à partir de la date de leur consécration et permettra aussi d'apporter un soutien actif aux évêques retraités et à leurs conjoints survivants ainsi qu'aux enfants mineurs des évêques décédés.

Le Conseil général pour finances et administration recommande un budget pour le Fonds épiscopal inférieur de 10-15 % au budget 2017-2020 approuvé en 2016. Cela reflète une diminution globale recommandée de 39-478-% par rapport aux six autres fonds généraux de l'Église.

Ce rapport révisé comprend un financement supplémentaire de 10 millions USD au Fonds épiscopal par rapport à la version soumise dans l'Advanced Daily Christian Advocate (ADCA), ce qui représente une augmentation de 15 millions USD par rapport à une part proportionnelle du budget ajustée pour tenir compte d'une désaffiliation supérieure aux prévisions. Cette augmentation de 15 millions USD a été convenue en collaboration par les secrétaires généraux de l'agence, la Table connexionnelle, le Comité exécutif du Conseil des évêques et le Conseil général pour finances et administration, en réponse à une demande de financement supplémentaire de la part du Conseil des évêques. Le montant supplémentaire est destiné à être de nature temporaire afin de faciliter le leadership nécessaire à la direction de la confession tout au long de cette période de transition dans la vie de l'Église. L'augmentation du Fonds épiscopal provenait de deux sources :

1. Une augmentation, de 2,54 % à 2,595 %, du pourcentage de base initialement recommandé par le Conseil général pour finances et administration, tel qu'imprimé dans le rapport n° 8 du Conseil général pour finances et administration dans l'ADCA. Cette augmentation ajoute

7,5 millions USD à l'allocation du Fonds épiscopal.

2. Un rebasculé vers le Fonds épiscopal de 7,5 millions USD qui étaient précédemment alloués aux agences générales. Wespeth a proposé une législation à la Conférence générale de 2020 qui mettrait fin aux anciens régimes de retraite dont le financement est excédentaire. Si cette proposition est approuvée, ce financement excédentaire serait distribué au cours du prochain quadriennat afin de compenser la diminution du budget alloué aux agences.

Actuellement, il existe 46 zones épiscopales juridictionnelles et 25 zones épiscopales de la conférence centrale. Ces chiffres comprennent les cinq nouvelles régions d'Afrique approuvées par la Conférence générale de 2016. On dénombre 39 évêques actifs dans les juridictions et 19 dans les conférences centrales. Le budget présenté ci-dessous comprend les affectations totales prévues de 82,86 millions USD dans les juridictions et les conférences centrales. Si toutes les zones épiscopales sont pourvues après la Conférence générale, les dépenses quadriennales s'élèveraient à environ 99,6 millions USD. Avec un taux de recouvrement de 85 % dans les juridictions et un taux de recouvrement de 50 % dans les conférences centrales, cela créerait un déficit quadriennal en 2025-2028 d'environ 33 millions USD. Étant donné que le solde du Fonds épiscopal de démarrage prévu au 1er janvier 2025 devrait s'élever à environ 15 millions USD, ce projet devrait atteindre un solde négatif de 18 millions USD à la fin de 2028 (voir le diagramme ci-dessous). Le déficit devrait être compensé par des réductions des coûts des éléments structurels de coûts répertoriés ci-dessous, par une augmentation des taux de recouvrement, voire les deux. Il est important de noter que la Conférence générale ne peut pas déléguer au Conseil général pour finances et

administration l'autorité de déplacer des dollars entre les fonds alloués pendant le quadriennat.

La structure de coûts quadriennale du Fonds épiscopal avec 46 évêques juridictionnels et 25 évêques de la conférence centrale comprend :

1. les salaires et avantages sociaux – 55,6 millions USD
2. les subventions pour les bureaux, l'équipement et le logement – 26,4 millions USD
3. les réunions et voyages – 6,0 millions USD
4. le Bureau du Conseil des évêques et travail œcuménique – 5,8 millions USD
5. les prestations de retraite – 2,8 millions USD
6. les charges fixes de Conseil général pour finances et administration – 1,8 million USD
7. les couvertures d'assurance – 0,6 million USD
8. tous les autres coûts – 0,6 million USD

Les coûts quadriennaux par région épiscopale s'élèvent à 1,4 million USD dans les juridictions et à 0,9 million USD dans les conférences centrales. Au sein des conférences centrales, les coûts quadriennaux s'élèvent à 0,8 million USD en Afrique et aux Philippines et à 1,4 million USD en Europe.

Le Conseil général pour finances et administration formule les recommandations suivantes au sujet des rubriques dans le Fonds épiscopal pour 2025-2028. Ces rubriques seront examinées et fixées annuellement par le Conseil général pour finances et administration. La section III-A ci-dessous donne au Conseil général pour finances et administration le pouvoir d'ajuster le budget si cela s'avère nécessaire afin de faire face aux changements importants de situation économique.

## I. Évêques élus par les conférences juridictionnelles et centrales

Un plan de dépenses annuelles proposé en ce qui concerne les recettes estimées sur affectation du Fonds épiscopal et les dépenses de chaque bureau épiscopal est soumis au Conseil général pour finances et administration sur des formulaires fournis par ce dernier. Le plan de dépenses proposé inclut le financement du salaire, l'indemnité de logement et les dépenses de bureau selon les recommandations de la zone épiscopale concernée, de la conférence centrale ou juridictionnelle concernée ou du comité épiscopal.

### A. Salaires

**1. Évêques actifs.** Tous les salaires sont fixés annuellement par le Conseil général pour finances et administration. Le salaire d'un évêque nouvellement élu en 2024 ou 2025 prend effet à compter du jour de sa consécration, ou 6 semaines avant la date d'affectation, selon la dernière de ces dates, au taux annuel établi par le Conseil général pour finances et administration pour 2024 ou 2025.

**a. Évêques juridictionnels.** Le salaire 2024 des évêques juridictionnels s'élève à 180 900 USD. Tout ajustement salarial de 2025 à 2028 sera fixé par le Conseil général pour finances et administration annuellement. Les éléments pris en compte pour déterminer les ajustements salariaux chaque année comprennent le pourcentage d'ajustement pour les travailleurs des États et des administrations locales en conformité avec la publication du U.S. Bureau of Labor Statistics, l'examen d'autres études pertinentes sur les salaires tel que déterminé par le Conseil général pour finances et administration, et le statut économique général du Fonds épiscopal et ses réserves.

Le Conseil général pour finances et administration informera l'unité de paiement du salaire de chaque évêque nouvellement élu de la date à laquelle le paiement du salaire à partir du Fonds épiscopal

commencera.

**b. Évêques de la Conférence centrale.** Le salaire de chaque évêque sera recommandé par la conférence centrale respective ou son comité de l'épiscopat comme prévu dans le plan de dépenses de la région. Pour 2024, le salaire des évêques de conférences centrales est établi comme suit :

Episcopal Area / Regions	2024 Salary
Africa	\$88,888.00
Philippines	\$88,888.00
Central and Southern Europe	\$140,551.00
Eurasia	\$73,507.00
Germany	\$67,051.00
Nordic and Baltic	\$102,031.00

Tout ajustement salarial de 2025 à 2028 sera fixé par le Conseil général pour finances et administration annuellement après l'examen des recommandations. Les éléments d'appréciation en matière d'ajustement des salaires comprendront l'examen des changements du coût de la vie dans chaque zone épiscopale, des études salariales pertinentes déterminés par le Conseil général pour finances et administration, et le statut économique total du Fonds épiscopal et ses réserves.

## 2. Affectation spéciale (¶ 408.1d)

a. Les évêques retraités conformément au ¶ 408.1 et qui acceptent une affectation spéciale du Conseil des évêques à une agence générale ou à une institution d'enseignement supérieur associée à l'Église Méthodiste Unie comme indiqué au ¶ 408.1d(2), recevront une rémunération ne dépassant pas 20 % du salaire d'un évêque actif dans la zone épiscopale d'où il a pris sa retraite. La part du Fonds épiscopal ne dépassera pas 50 % de la rémunération établie par l'agence générale ou l'institution d'enseignement supérieur liée à l'Église Méthodiste Unie. L'agence ou l'institution de formation supérieure prendra en charge toutes les dépenses de fonctionnement et de déplacement de l'évêque liées à l'affectation.

b. Les évêques retraités qui acceptent une

affectation spéciale du Conseil des évêques (Council of Bishops, COB) directement liée au Conseil des évêques et responsable devant celui-ci après une retraite obligatoire, comme indiqué au ¶ 408.1d(1). Par exemple, le Secrétaire administratif COB ou le Responsable œcuménique recevront une rémunération de 50 % du salaire actuel de l'évêque actif dans la zone épiscopale d'où l'évêque prend sa retraite, avec la stipulation que le Conseil général pour finances et administration peut ajuster ce niveau de salaire en cas de nécessité en raison du statut économique du Fonds épiscopal et de ses réserves.

**3. Paiement de salaire.** En raison des variations dans le temps d'élection, de consécration et d'affectation, il se peut que le Fonds épiscopal supporte pour une période pouvant aller jusqu'à six semaines de salaire et d'avantages avant la date d'affectation pour tout évêque nouvellement élu.

## B. Résidence épiscopale/logement épiscopal.

La responsabilité d'offrir une résidence épiscopale ou une indemnité à l'évêque incombera à la ou aux conférences annuelles constituant la zone épiscopale dans laquelle l'évêque est affecté.

1. Évêques juridictionnels. Le Fonds épiscopal versera une subvention de 10 000 USD annuellement par évêque actif pour aider à couvrir les coûts liés à la fourniture d'une résidence ou d'une allocation épiscopale. Cette subvention annuelle sera versée à la conférence annuelle de la région épiscopale désignée par le comité de résidence épiscopale de la région. Cette subvention annuelle se poursuivra pendant toute période du quadriennat où la zone épiscopale est servie par un évêque intérimaire. Le montant de cette subvention peut être ajusté par le Conseil général pour finances et administration en cas de nécessité, en raison du statut économique général du Fonds épiscopal et de ses réserves.

2. Évêques de la Conférence centrale. Le Fonds épiscopal versera une subvention annuellement par évêque actif pour aider à couvrir les coûts liés à la fourniture d'une résidence ou d'une allocation épiscopale. Cette somme pour chaque zone

épiscopale sera fixée annuellement par le Conseil général pour finances et administration. Cette subvention annuelle sera versée à la conférence annuelle de la région épiscopale désignée par le comité de résidence épiscopale de la région. Cette subvention annuelle se poursuivra pendant toute période du quadriennat où la zone épiscopale est servie par un évêque intérimaire. Le montant de cette subvention peut être ajusté par le Conseil général pour finances et administration si nécessaire.

3. Les orientations seront définies par les comités épiscopaux juridictionnels et de conférence centrale respectifs pour la transition dans les résidences épiscopales.

4. Si un évêque en activité décède et la résidence épiscopale est fournie par la conférence annuelle, le conjoint survivant pourra continuer à occuper la résidence épiscopale jusqu'à un délai de 120 jours suivant la date de décès de l'évêque.

### **C. Dépenses de bureau**

1. Chaque région épiscopale recevra une subvention annuelle telle que fixée par le Conseil général pour finances et administration pour le fonctionnement du bureau épiscopal. Le nombre de subventions annuelles au sein d'une juridiction ou d'une conférence centrale ne doit pas dépasser le nombre d'évêques actuellement élus siégeant au sein de la juridiction ou de la conférence centrale. Cette subvention annuelle se poursuivra pendant toute période du quadriennat où la zone épiscopale est servie par un évêque intérimaire. Elle sera versée par trimestre dans les juridictions et par mois dans les conférences centrales.

### **D. Frais de déplacement**

Le Fonds épiscopal paiera les frais de déplacement de tous les membres du conseil des évêques conformément aux procédures et politiques en matière de frais de déplacement du Fonds épiscopal alors en vigueur. Ces politiques en matière de frais de déplacement sont conformes aux Politiques en matière de dépenses et de remboursement de l'Agence générale pour tous les

fonds généraux de l'Église Méthodiste Unie telles qu'approuvées par le Conseil général pour finances et administration.

## **II. AUTRES QUESTIONS DIVERSES**

### **A. Personnel de bureau du conseil des évêques**

Le conseil des évêques soumettra un plan de dépenses annuel au Conseil général pour finances et administration prévoyant les dépenses liées au personnel du Conseil des évêques et au bureau situé à Washington, D.C. les coûts administratifs et les autres dépenses encourues par le personnel du conseil des évêques dans l'exécution des tâches du bureau seront également incluses dans le plan de dépenses. Le plan de dépenses sera soumis à l'approbation de Conseil général pour finances et administration.

### **B. Ministères œcuméniques et interconfessionnels**

Le Conseil des évêques soumettra un plan de dépenses annuel au Conseil général pour finances et administration pour assurer les dépenses liées aux ministères œcuméniques et interconfessionnels du Conseil des évêques. Le plan de dépenses est sujet à l'approbation du Conseil général pour finances et administration.

### **C. Ministères de la foi et de conduite de l'église locale**

Le Conseil des évêques soumettra un plan de dépenses annuel au Conseil général pour finances et administration pour assurer les dépenses liées aux ministères de la foi et de conduite de l'église locale du Conseil des évêques. Le plan de dépenses est sujet à l'approbation du Conseil général pour finances et administration.

## **III. Financement**

### **A. Changements au cours du quadriennat**

Si, de l'avis du Conseil général pour finances et administration, les conditions économiques nécessitent une augmentation ou une diminution des sommes autorisées dans ce rapport, le Conseil général pour finances et administration est autorisé à effectuer de tels ajustements.

Tant les conférences juridictionnelles que centrales seront affectées sur la base de formules recommandées par le Conseil général pour finances et administration dans son rapport n° 8. Le Conseil général pour finances et administration recommande que l'affectation du Fonds épiscopal au cours du quadriennat 2025-2028 soit :

## B. Affectation pour le Fonds épiscopal

### EPISCOPAL FUND - Base Percentage Rate of 2.6% in 2025-2026 and 2.9% in 2027-2028 (2)

	2013-2016	2017-2020 (1)	2025-2028	\$ Change	% Change
<b>Jurisdictional Fixed Charges</b>					
General Council on Finance and Administration	3,000,000	2,979,605	1,900,000	(1,079,605)	-36.2%
<b>Total Fixed Charges</b>	<b>\$ 3,000,000</b>	<b>\$ 2,979,605</b>	<b>\$ 1,900,000</b>	<b>\$ (1,079,605)</b>	<b>-36.2%</b>
<b>Jurisdictional On-Ratio</b>	<b>\$ 89,649,184</b>	<b>\$ 89,039,730</b>	<b>\$ 80,642,341</b>	<b>\$ (8,397,389)</b>	<b>-9.4%</b>
<b>Total Jurisdictional Apportionments</b>	<b>\$ 92,649,184</b>	<b>\$ 92,019,335</b>	<b>\$ 82,542,341</b>	<b>\$ (9,476,994)</b>	<b>-10.3%</b>
<b>Central Conference On-Ratio</b>	<b>\$ 3,664,928</b>	<b>\$ 3,690,081</b>	<b>\$ 4,875,222</b>	<b>\$ 1,185,141</b>	<b>32.1%</b>
<b>Grand Total</b>	<b>\$ 96,314,112</b>	<b>\$ 95,709,416</b>	<b>\$ 87,417,563</b>	<b>\$ (8,291,853)</b>	<b>-8.7%</b>

(1) 2017-2020 was the last quadrennial budget approved by General Conference.

(2) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

### EPISCOPAL FUND - Base Percentage Rate of 2.6% in 2025-2026 and 2.9% in 2027-2028 (1)

	2025	2026	2027	2028
<b>Jurisdictional Fixed Charges</b>				
General Council on Finance and Administration	475,000	475,000	475,000	475,000
<b>Total Fixed Charges</b>	<b>\$ 475,000</b>	<b>\$ 475,000</b>	<b>\$ 475,000</b>	<b>\$ 475,000</b>
<b>Total Jurisdictional On-Ratio</b>	<b>\$ 19,876,096</b>	<b>\$ 19,211,925</b>	<b>\$ 20,917,467</b>	<b>\$ 20,636,853</b>
<b>Total Jurisdictional Apportionments</b>	<b>\$ 20,351,096</b>	<b>\$ 19,686,925</b>	<b>\$ 21,392,467</b>	<b>\$ 21,111,853</b>
<b>Central Conference On-Ratio</b>	<b>\$ 1,146,534</b>	<b>\$ 1,254,358</b>	<b>\$ 1,239,116</b>	<b>\$ 1,235,214</b>
<b>Grand Total</b>	<b>\$ 21,497,630</b>	<b>\$ 20,941,283</b>	<b>\$ 22,631,583</b>	<b>\$ 22,347,067</b>

(1) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

**EPISCOPAL FUND - Base Percentage Rate of 2.6% All Four Years (2)**

	2013-2016	2017-2020 (1)	2025-2028	\$ Change	% Change
<b>Jurisdictional Fixed Charges</b>					
General Council on Finance and Administration	3,000,000	2,979,605	1,900,000	(1,079,605)	-36.2%
<b>Total Fixed Charges</b>	<b>\$ 3,000,000</b>	<b>\$ 2,979,605</b>	<b>\$ 1,900,000</b>	<b>\$ (1,079,605)</b>	<b>-36.2%</b>
<b>Jurisdictional On-Ratio</b>	<b>\$ 89,649,184</b>	<b>\$ 89,039,730</b>	<b>\$ 76,245,342</b>	<b>\$ (12,794,388)</b>	<b>-14.4%</b>
<b>Total Jurisdictional Apportionments</b>	<b>\$ 92,649,184</b>	<b>\$ 92,019,335</b>	<b>\$ 78,145,342</b>	<b>\$ (13,873,993)</b>	<b>-15.1%</b>
<b>Central Conference On-Ratio</b>	<b>\$ 3,664,928</b>	<b>\$ 3,690,081</b>	<b>\$ 4,619,257</b>	<b>\$ 929,176</b>	<b>25.2%</b>
<b>Grand Total</b>	<b>\$ 96,314,112</b>	<b>\$ 95,709,416</b>	<b>\$ 82,764,599</b>	<b>\$ (12,944,817)</b>	<b>-13.5%</b>

(1) 2017-2020 was the last quadrennial budget approved by General Conference.

(2) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

**EPISCOPAL FUND - Base Percentage Rate of 2.6% All Four Years (1)**

	2025	2026	2027	2028
<b>Jurisdictional Fixed Charges</b>				
General Council on Finance and Administration	475,000	475,000	475,000	475,000
<b>Total Fixed Charges</b>	<b>\$ 475,000</b>	<b>\$ 475,000</b>	<b>\$ 475,000</b>	<b>\$ 475,000</b>
<b>Total Jurisdictional On-Ratio</b>	<b>\$ 19,876,096</b>	<b>\$ 19,211,925</b>	<b>\$ 18,704,451</b>	<b>\$ 18,452,870</b>
<b>Total Jurisdictional Apportionments</b>	<b>\$ 20,351,096</b>	<b>\$ 19,686,925</b>	<b>\$ 19,179,451</b>	<b>\$ 18,927,870</b>
<b>Central Conference On-Ratio</b>	<b>\$ 1,146,534</b>	<b>\$ 1,254,358</b>	<b>\$ 1,110,931</b>	<b>\$ 1,107,433</b>
<b>Grand Total</b>	<b>\$ 21,497,630</b>	<b>\$ 20,941,283</b>	<b>\$ 20,290,382</b>	<b>\$ 20,035,303</b>

(1) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

# Rapport No 6 FONDS DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (3 Mai)

Le Fonds d'administration générale (§ 813) finance les activités générales de l'Église qui sont de nature spécifiquement administrative. Au cours du quadriennat 2025-2028, les affectations nécessaires de ces activités du Fonds de l'administration générale diminueront de 23.3% - 27.4% par rapport à celles du quadriennat 2017-2020. Sans le financement supplémentaire alloué pour une Conférence générale qui se tiendrait entre 2024 et 2028, la baisse par rapport à 2017-2020 serait de 46,5 %. Les affectations de la Conférence centrale augmentent de 6,9 %, car les effectifs dans ces régions augmentent pendant que l'effet inverse s'observe aux États-Unis. Le rapport n° 8 du Conseil général pour finances et administration décrit le rôle du membre confessant dans les affectations de la Conférence centrale. À la demande du Comité permanent en charge des affaires de la Conférence centrale, le budget 2025-2028 répartit les affectations de la Conférence centrale entre tous les postes du Fonds de l'administration générale dans le même ratio que les affectations juridictionnelles. En 2017-2020, ils ont été affectés à 100 % au Fonds d'urgence.

## Examen des rubriques spécifiques du budget

**GCFA : Conseil Général pour Finances et Administration** Le Conseil Général pour Finances et Administration rend compte et est soumis à la Conférence générale ; il est en outre chargé de la perception et de la répartition des fonds généraux de l'église. En outre, le Conseil général pour finances et administration offre certains services administratifs aux fonds généraux et à la plupart des Agences générales, notamment les services de traitement et de maintien du grand livre général, les fonctions de comptabilité, la gestion de la trésorerie et l'administration du régime

d'assurance collective. Le budget juridictionnel de 2025-2028 diminue de 59,1 % par rapport à 2017-2020. Une description plus détaillée des activités du Conseil général pour finances et administration se trouve dans le rapport n° 14.

**Conférence Générale** Les fonds alloués à la Conférence générale sont destinés aux dépenses des délégués, au budget de fonctionnement de l'assemblée (location et équipement du centre de la conférence, publication, logiciel de suivi des pétitions, culte, main-d'œuvre), aux services linguistiques (traduction imprimée des documents avancés et interprétation sur place), aux dépenses des bureaux du secrétaire, du directeur commercial et du trésorier de la Conférence générale et aux dépenses des différentes commissions et comités qui soutiennent l'événement.

La transformation de l'Église mondiale est en partie due à l'augmentation rapide du nombre d'adhérents dans les conférences centrales. Le pourcentage de délégués des conférences centrales a considérablement changé depuis le début de ce millénaire. Il s'élevait à 16 % en 2000 et avait augmenté à 29 % en 2008, 38 % en 2012, 42 % en 2016 et 44 % en 2024 (pour la Conférence générale de 2020 reportée). Ce changement de la représentation a conduit à une augmentation considérable de deux des quatre principaux inducteurs de coûts, à savoir :

1. Les services linguistiques et de traduction pour la Conférence Générale de 2020 reportée sont budgétisés à 1 570 000 USD pour l'interprétation orale et à 695 000 USD pour l'interprétation écrite, ce qui représente une augmentation de 10 % des coûts totaux d'interprétation par rapport à la Conférence Générale de 2016.
2. En 2016, les frais moyens de déplacement des délégués à l'intérieur des États-Unis

s'élevaient à environ 765 USD pour chaque délégué, tandis que les frais moyens de déplacement des délégués aux Conférences centrales s'établissaient à environ 3 365 USD pour chacun d'eux. À mesure que le pourcentage total des délégués provenant des Conférences centrales augmente, le coût total des déplacements des délégués augmente également.

7 millions USD supplémentaires ont été ajoutés au budget proposé pour une session spéciale convoquée. Ce niveau de financement suppose que la session supplémentaire aura une durée d'une semaine.

**Commission générale pour les archives et l'histoire** La Commission Générale pour les archives et l'histoire promeut et préserve les intérêts historiques de l'Église Méthodiste Unie et de ses prédécesseurs. La Commission générale pour les archives et l'histoire accomplit cette mission administrative et programmatique singulière en rassemblant, en conservant et en détenant le titre de propriété et diffusant les documents relatifs à l'histoire de la confession.

Le « Ministère de la mémoire » de la Commission générale pour les archives et l'histoire remplit ces fonctions pour tous les niveaux de la connexion. En outre, elle aide les étudiants et enseignants des séminaires méthodistes unis dans le monde entier dans les études wesleyennes-méthodistes de base et d'autres d'un niveau académique plus élevé.

Elle prévoit également un appui accru pour les historiens et les dirigeants de la Conférence centrale, la plupart débutant une collection d'archives de base à titre personnel.

La Commission générale pour les archives et l'histoire gère également un site historique et un programme d'héritage célèbre (¶ 1712) supervisant plus de 500 sites historiques confessionnels et environ 50 patrimoines célèbres à travers la connexion mondiale.

**Le Conseil Judiciaire** Le Conseil Judiciaire représente la plus haute instance judiciaire dans la connexion de l'Église Méthodiste Unie. Il détermine la légalité et/ou la constitutionnalité des actes posés par les agences, les conseils, les conférences et les responsables de l'Église. Le paragraphe 813.3 stipule que les dépenses du Conseil Judiciaire sont payées à partir du Fonds de l'administration générale, dans le cadre d'un budget soumis annuellement au Conseil général pour finances et administration pour approbation.

**Aide à la retraite et au salaire — Conférence Missionnaire Indienne de l'Oklahoma** Cette rubrique finance les programmes d'aide au salaire et à la retraite. Les répartitions de 2025-2028 sont 20.7 % de moins en total.

**Affectation pour éventualités** Cette affectation assure le financement des situations d'urgence imprévues qui relèvent du champ d'action de l'administration générale.

**GENERAL ADMINISTRATION FUND - JURISDICTIONS - Base Percentage Rate of 2.6% in 2025-2026 and 2.9% in 2027-2028**

(3)

	<b>2013-2016</b>	<b>2017-2020 (1)</b>	<b>2025-2028</b>	<b>\$ Change</b>	<b>% Change</b>
<b>Fixed Charges</b>					
General Commission on Archives & History					
Historic Shrines, Landmarks & Sites (2)	\$ 4,162,000	\$ 4,133,706	\$ 3,955,739	\$ (177,967)	-4.3%
<b>Total Fixed Charges</b>	<b>\$ 4,162,000</b>	<b>\$ 4,133,706</b>	<b>\$ 3,955,739</b>	<b>\$ (177,967)</b>	<b>-4.3%</b>
<b>On-Ratio</b>					
General Council on Finance					
and Administration	\$ 16,844,000	\$ 16,729,491	\$ 7,237,327	\$ (9,492,164)	-56.7%
General Conference	11,903,000	11,822,081	14,434,572	2,612,491	22.1%
Standing Committee Central					
Conference Matters	293,000	291,008	290,629	(379)	-0.1%
Judicial Council	587,000	583,009	348,754	(234,255)	-40.2%
Pension and Salary Aid - Rio Grand Conf.	805,000	-	-	-	
Pension and Salary Aid - Oklahoma Conf.	1,694,000	1,682,484	1,259,392	(423,092)	-25.1%
Contingency Reserve	861,000	1,654,674	775,011	(879,663)	-53.2%
<b>Total On-Ratio</b>	<b>\$ 32,987,000</b>	<b>\$ 32,762,747</b>	<b>\$ 24,345,685</b>	<b>\$ (8,417,062)</b>	<b>-25.7%</b>
<b>Grand Total</b>	<b>\$ 37,149,000</b>	<b>\$ 36,896,453</b>	<b>\$ 28,301,424</b>	<b>\$ (8,595,029)</b>	<b>-23.3%</b>

(1) 2017-2020 was the last quadrennial budget approved by General Conference.

(2) The allocations for these ministries are to fixed charges rather than on-ratio for 2025-2028. This change in classification is not intended to be a permanent one, but rather to sustain this mission during a period of uncertainty around collections.

(3) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

**GENERAL ADMINISTRATION FUND - CENTRAL CONFERENCES - Base Percentage Rate of 2.6% in 2025-2026 and 2.9% in 2027-2028 (3)**

	2013-2016	2017-2020 (1)	2025-2028	\$ Change	% Change
<b>Fixed Charges</b>					
General Commission on Archives & History					
Historic Shrines, Landmarks & Sites (2)	\$ -	\$ -	\$ 233,639	\$ 233,639	
<b>Total Fixed Charges</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ 233,639</b>	<b>\$ 233,639</b>	
<b>On-Ratio</b>					
General Council on Finance and Administration	\$ -	\$ -	\$ 427,460	\$ 427,460	
General Conference	-	-	852,552	852,552	
Standing Committee Central				-	
Conference Matters	-	-	17,166	17,166	
Judicial Council	-	-	20,599	20,599	
Pension and Salary Aid - Oklahoma Conf.	-	-	74,384	74,384	
Contingency Reserve	-	1,479,590	45,775	(1,433,815)	-96.9%
<b>Total On-Ratio</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ 1,479,590</b>	<b>\$ 1,437,936</b>	<b>\$ (41,654)</b>	<b>-2.8%</b>
<b>Grand Total</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ 1,479,590</b>	<b>\$ 1,671,575</b>	<b>\$ 191,985</b>	<b>13.0%</b>

(1) 2017-2020 was the last quadrennial budget approved by General Conference.

(2) The allocations for these ministries are to fixed charges rather than on-ratio for 2025-2028. This change in classification is not intended to be a permanent one, but rather to sustain this mission during a period of uncertainty around collections.

(3) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%. The base rate in the Jurisdictions also effects the Central Conference Apportionments as explained in Report Number 8.

**GENERAL ADMINISTRATION FUND - TOTAL - Base Percentage Rate of 2.6% in 2025-2026 and 2.9% in 2027-2028 (3)**

	<b>2013-2016</b>	<b>2017-2020 (1)</b>	<b>2025-2028</b>	<b>\$ Change</b>	<b>% Change</b>
<b>Fixed Charges</b>					
General Commission on Archives & History Historic Shrines, Landmarks & Sites (2)	\$ 4,162,000	\$ 4,133,706	\$ 4,189,378	\$ 55,672	1.3%
<b>Total Fixed Charges</b>	<b>\$ 4,162,000</b>	<b>\$ 4,133,706</b>	<b>\$ 4,189,378</b>	<b>\$ 55,672</b>	<b>1.3%</b>
<b>On-Ratio</b>					
General Council on Finance and Administration	\$ 16,844,000	\$ 16,729,491	\$ 7,664,787	\$ (9,064,704)	-54.2%
General Conference	11,903,000	11,822,081	\$ 15,287,124	3,465,043	29.3%
Standing Committee Central Conference Matters	293,000	291,008	307,795	16,787	5.8%
Judicial Council	587,000	583,009	369,353	(213,656)	-36.6%
Pension and Salary Aid - Rio Grand Conf.	805,000	-	-	-	-
Pension and Salary Aid - Oklahoma Conf.	1,694,000	1,682,484	1,333,776	(348,708)	-20.7%
Contingency Reserve	861,000	3,134,264	820,786	(2,313,478)	-73.8%
<b>Total On-Ratio</b>	<b>\$ 32,987,000</b>	<b>\$ 34,242,337</b>	<b>\$ 25,783,621</b>	<b>\$ (8,458,716)</b>	<b>-24.7%</b>
<b>Grand Total</b>	<b>\$ 37,149,000</b>	<b>\$ 38,376,043</b>	<b>\$ 29,972,999</b>	<b>\$ (8,403,044)</b>	<b>-21.9%</b>

(1) 2017-2020 was the last quadrennial budget approved by General Conference.

(2) The allocations for these ministries are to fixed charges rather than on-ratio for 2025-2028. This change in classification is not intended to be a permanent one, but rather to sustain this mission during a period of uncertainty around collections.

(3) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%. The base rate in the Jurisdictions also effects the Central Conference Apportionments as explained in Report Number 8.

**GENERAL ADMINISTRATION FUND - JURISDICTIONS - Base Percentage Rate of 2.6% in 2025-2026 and 2.9% in 2027-2028**  
(2)

	2025	2026	2027	2028
<b>Fixed Charges</b>				
General Commission on Archives & History				
Historic Shrines, Landmarks & Sites (1)	\$ 975,301	\$ 943,471	\$ 1,025,207	\$ 1,011,760
<b>Total Fixed Charges</b>	<b>\$ 975,301</b>	<b>\$ 943,471</b>	<b>\$ 1,025,207</b>	<b>\$ 1,011,760</b>
<b>On-Ratio</b>				
General Council on Finance				
and Administration	\$ 1,784,388	\$ 1,726,153	\$ 1,875,695	\$ 1,851,091
General Conference	3,558,893	3,442,746	3,741,002	3,691,931
Standing Committee Central				
Conference Matters	71,656	69,317	75,322	74,334
Judicial Council	85,987	83,180	90,387	89,200
Pension and Salary Aid - Oklahoma Conf.	310,507	300,374	326,396	322,115
Contingency Reserve	191,082	184,845	200,859	198,225
<b>Total On-Ratio</b>	<b>\$ 6,002,513</b>	<b>\$ 5,806,615</b>	<b>\$ 6,309,661</b>	<b>\$ 6,226,896</b>
<b>Grand Total</b>	<b>\$ 6,977,814</b>	<b>\$ 6,750,086</b>	<b>\$ 7,334,868</b>	<b>\$ 7,238,656</b>

(1) The allocations for these ministries are to fixed charges rather than on-ratio for 2025-2028. This change in classification is not intended to be a permanent one, but rather to sustain this mission during a period of uncertainty around collections.

(2) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

**GENERAL ADMINISTRATION FUND - CENTRAL CONFERENCES - Base Percentage Rate of 2.6% in 2025-2026 and 2.9% in 2027-2028 (3)**

	2025	2026	2027	2028
<b>Fixed Charges</b>				
General Commission on Archives & History Historic Shrines, Landmarks & Sites (1)	\$ 54,946	\$ 60,114	\$ 59,383	\$ 59,196
<b>Total Fixed Charges</b>	<b>\$ 54,946</b>	<b>\$ 60,114</b>	<b>\$ 59,383</b>	<b>\$ 59,196</b>
<b>On-Ratio</b>				
General Council on Finance and Administration	\$ 100,528	\$ 109,982	\$ 108,646	\$ 108,304
General Conference	200,501	219,356	216,688	216,007
Standing Committee Central Conference Matters	4,037	4,417	4,363	4,349
Judicial Council	4,844	5,300	5,235	5,220
Pension and Salary Aid - Oklahoma Conf.	17,493	19,138	18,907	18,846
Contingency Reserve	10,765	11,777	11,635	11,598
<b>Total On-Ratio</b>	<b>\$ 338,168</b>	<b>\$ 369,970</b>	<b>\$ 365,474</b>	<b>\$ 364,324</b>
<b>Grand Total</b>	<b>\$ 393,114</b>	<b>\$ 430,084</b>	<b>\$ 424,857</b>	<b>\$ 423,520</b>

(1) The allocations for these ministries are to fixed charges rather than on-ratio for 2025-2028. This change in classification is not intended to be a permanent change, but rather to sustain this mission during a period of uncertainty around collections.

(2) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

**GENERAL ADMINISTRATION FUND - TOTAL - Base Percentage Rate of 2.6% in 2025-2026 and 2.9% in 2027-2028 (3)**

	2025	2026	2027	2028
<b>Fixed Charges</b>				
General Commission on Archives & History Historic Shrines, Landmarks & Sites (1)	\$ 1,030,247	\$ 1,003,585	\$ 1,084,590	\$ 1,070,956
<b>Total Fixed Charges</b>	<b>\$ 1,030,247</b>	<b>\$ 1,003,585</b>	<b>\$ 1,084,590</b>	<b>\$ 1,070,956</b>
<b>On-Ratio</b>				
General Council on Finance and Administration	\$ 1,884,916	\$ 1,836,135	\$ 1,984,341	\$ 1,959,395
General Conference	3,759,394	3,662,102	3,957,690	3,907,938
Standing Committee Central Conference Matters	-	-	-	-
Judicial Council	75,693	73,734	79,685	78,683
Pension and Salary Aid - Oklahoma Conf.	90,831	88,480	95,622	94,420
Contingency Reserve	328,000	319,512	345,303	340,961
	201,847	196,622	212,494	209,823
<b>Total On-Ratio</b>	<b>\$ 6,340,681</b>	<b>\$ 6,176,585</b>	<b>\$ 6,675,135</b>	<b>\$ 6,591,220</b>
<b>Grand Total</b>	<b>\$ 7,370,928</b>	<b>\$ 7,180,170</b>	<b>\$ 7,759,725</b>	<b>\$ 7,662,176</b>

(1) The allocations for these ministries are to fixed charges rather than on-ratio for 2025-2028. This change in classification is not intended to be a permanent change, but rather to sustain this mission during a period of uncertainty around collections.

(2) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

**GENERAL ADMINISTRATION FUND - JURISDICTIONS - Base Percentage Rate of 2.6% All Four Years (3)**

	<b>2013-2016</b>	<b>2017-2020 (1)</b>	<b>2025-2028</b>	<b>\$ Change</b>	<b>% Change</b>
<b>Fixed Charges</b>					
General Commission on Archives & History					
Historic Shrines, Landmarks & Sites (2)	\$ 4,162,000	\$ 4,133,706	\$ 3,745,018	\$ (388,688)	-9.4%
<b>Total Fixed Charges</b>	<b>\$ 4,162,000</b>	<b>\$ 4,133,706</b>	<b>\$ 3,745,018</b>	<b>\$ (388,688)</b>	<b>-9.4%</b>
<b>On-Ratio</b>					
General Council on Finance					
and Administration	\$ 16,844,000	\$ 16,729,491	\$ 6,851,797	\$ (9,877,694)	-59.0%
General Conference	11,903,000	11,822,081	13,665,649	1,843,568	15.6%
Standing Committee Central					
Conference Matters	293,000	291,008	275,148	(15,860)	-5.5%
Judicial Council	587,000	583,009	330,176	(252,833)	-43.4%
Pension and Salary Aid - Rio Grand Conf.	805,000	-	-	-	
Pension and Salary Aid - Oklahoma Conf.	1,694,000	1,682,484	1,192,305	(490,179)	-29.1%
Contingency Reserve	861,000	1,654,674	733,726	(920,948)	-55.7%
<b>Total On-Ratio</b>	<b>\$ 32,987,000</b>	<b>\$ 32,762,747</b>	<b>\$ 23,048,801</b>	<b>\$ (9,713,946)</b>	<b>-29.6%</b>
<b>Grand Total</b>	<b>\$ 37,149,000</b>	<b>\$ 36,896,453</b>	<b>\$ 26,793,819</b>	<b>\$ (10,102,634)</b>	<b>-27.4%</b>

(1) 2017-2020 was the last quadrennial budget approved by General Conference.

(2) The allocations for these ministries are to fixed charges rather than on-ratio for 2025-2028. This change in classification is not intended to be a permanent one, but rather to sustain this mission during a period of uncertainty around collections.

(3) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

**GENERAL ADMINISTRATION FUND - CENTRAL CONFERENCES - Base Percentage Rate of 2.6% All Four Years (3)**

	<b>2013-2016</b>	<b>2017-2020 (1)</b>	<b>2025-2028</b>	<b>\$ Change</b>	<b>% Change</b>
<b>Fixed Charges</b>					
General Commission on Archives & History					
Historic Shrines, Landmarks & Sites (2)	\$ -	\$ -	\$ 221,372	\$ 221,372	
<b>Total Fixed Charges</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ 221,372</b>	<b>\$ 221,372</b>	
<b>On-Ratio</b>					
General Council on Finance and Administration	\$ -	\$ -	\$ 405,018	\$ 405,018	
General Conference	-	-	807,792	807,792	
Standing Committee Central				-	
Conference Matters	-	-	16,264	16,264	
Judicial Council	-	-	19,517	19,517	
Pension and Salary Aid - Oklahoma Conf.	-	-	70,478	70,478	
Contingency Reserve	-	1,479,590	43,371	(1,436,219)	-97.1%
<b>Total On-Ratio</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ 1,479,590</b>	<b>\$ 1,362,440</b>	<b>\$ (117,150)</b>	<b>-7.9%</b>
<b>Grand Total</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ 1,479,590</b>	<b>\$ 1,583,812</b>	<b>\$ 104,222</b>	<b>7.0%</b>

(1) 2017-2020 was the last quadrennial budget approved by General Conference.

(2) The allocations for these ministries are to fixed charges rather than on-ratio for 2025-2028. This change in classification is not intended to be a permanent one, but rather to sustain this mission during a period of uncertainty around collections.

(3) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%. The base rate in the Jurisdictions also effects the Central Conference Apportionments as explained in Report Number 8.

**GENERAL ADMINISTRATION FUND - TOTAL - Base Percentage Rate of 2.6% All Four Years (3)**

	<b>2013-2016</b>	<b>2017-2020 (1)</b>	<b>2025-2028</b>	<b>\$ Change</b>	<b>% Change</b>
<b>Fixed Charges</b>					
General Commission on Archives & History					
Historic Shrines, Landmarks & Sites (2)	\$ 4,162,000	\$ 4,133,706	\$ 3,966,390	\$ (167,316)	-4.0%
<b>Total Fixed Charges</b>	<b>\$ 4,162,000</b>	<b>\$ 4,133,706</b>	<b>\$ 3,966,390</b>	<b>\$ (167,316)</b>	<b>-4.0%</b>
<b>On-Ratio</b>					
General Council on Finance					
and Administration	\$ 16,844,000	\$ 16,729,491	\$ 7,256,815	\$ (9,472,676)	-56.6%
General Conference	11,903,000	11,822,081	\$ 14,473,441	2,651,360	22.4%
Standing Committee Central					
Conference Matters	293,000	291,008	291,412	404	0.1%
Judicial Council	587,000	583,009	349,693	(233,316)	-40.0%
Pension and Salary Aid - Rio Grand Conf.	805,000	-	-	-	
Pension and Salary Aid - Oklahoma Conf.	1,694,000	1,682,484	1,262,783	(419,701)	-24.9%
Contingency Reserve	861,000	3,134,264	777,097	(2,357,167)	-75.2%
<b>Total On-Ratio</b>	<b>\$ 32,987,000</b>	<b>\$ 34,242,337</b>	<b>\$ 24,411,241</b>	<b>\$ (9,831,096)</b>	<b>-28.7%</b>
<b>Grand Total</b>	<b>\$ 37,149,000</b>	<b>\$ 38,376,043</b>	<b>\$ 28,377,631</b>	<b>\$ (9,998,412)</b>	<b>-26.1%</b>

(1) 2017-2020 was the last quadrennial budget approved by General Conference.

(2) The allocations for these ministries are to fixed charges rather than on-ratio for 2025-2028. This change in classification is not intended to be a permanent one, but rather to sustain this mission during a period of uncertainty around collections.

(3) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%. The base rate in the Jurisdictions also effects the Central Conference Apportionments as explained in Report Number 8.

**GENERAL ADMINISTRATION FUND - JURISDICTIONS - Base Percentage Rate of 2.6% All Four Years (2)**

	2025	2026	2027	2028
<b>Fixed Charges</b>				
General Commission on Archives & History				
Historic Shrines, Landmarks & Sites (1)	\$ 975,301	\$ 943,471	\$ 919,151	\$ 907,095
<b>Total Fixed Charges</b>	<b>\$ 975,301</b>	<b>\$ 943,471</b>	<b>\$ 919,151</b>	<b>\$ 907,095</b>
<b>On-Ratio</b>				
General Council on Finance and Administration	\$ 1,784,388	\$ 1,726,153	\$ 1,681,658	\$ 1,659,598
General Conference	3,558,893	3,442,746	3,354,002	3,310,008
Standing Committee Central Conference Matters	71,656	69,317	67,530	66,645
Judicial Council	85,987	83,180	81,036	79,973
Pension and Salary Aid - Oklahoma Conf.	310,507	300,374	292,631	288,793
Contingency Reserve	191,082	184,845	180,081	177,718
<b>Total On-Ratio</b>	<b>\$ 6,002,513</b>	<b>\$ 5,806,615</b>	<b>\$ 5,656,938</b>	<b>\$ 5,582,735</b>
<b>Grand Total</b>	<b>\$ 6,977,814</b>	<b>\$ 6,750,086</b>	<b>\$ 6,576,089</b>	<b>\$ 6,489,830</b>

(1) The allocations for these ministries are to fixed charges rather than on-ratio for 2025-2028. This change in classification is not intended to be a permanent one, but rather to sustain this mission during a period of uncertainty around collections.

(2) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

**GENERAL ADMINISTRATION FUND - CENTRAL CONFERENCES - Base Percentage Rate of 2.6% All Four Years (2)**

	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>
<b>Fixed Charges</b>				
General Commission on Archives & History Historic Shrines, Landmarks & Sites (1)	\$ 54,946	\$ 60,114	\$ 53,240	\$ 53,072
<b>Total Fixed Charges</b>	<b>\$ 54,946</b>	<b>\$ 60,114</b>	<b>\$ 53,240</b>	<b>\$ 53,072</b>
<b>On-Ratio</b>				
General Council on Finance and Administration	\$ 100,528	\$ 109,982	\$ 97,407	\$ 97,101
General Conference	200,500	219,356	194,274	193,662
Standing Committee Central Conference Matters	4,037	4,417	3,912	3,898
Judicial Council	4,844	5,300	4,694	4,679
Pension and Salary Aid - Oklahoma Conf.	17,493	19,138	16,950	16,897
Contingency Reserve	10,765	11,777	10,431	10,398
<b>Total On-Ratio</b>	<b>\$ 338,167</b>	<b>\$ 369,970</b>	<b>\$ 327,668</b>	<b>\$ 326,635</b>
<b>Grand Total</b>	<b>\$ 393,113</b>	<b>\$ 430,084</b>	<b>\$ 380,908</b>	<b>\$ 379,707</b>

(1) The allocations for these ministries are to fixed charges rather than on-ratio for 2025-2028. This change in classification is not intended to be a permanent change, but rather to sustain this mission during a period of uncertainty around collections.

(2) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

**GENERAL ADMINISTRATION FUND - TOTAL - Base Percentage Rate of 2.6% All Four Years (2)**

	2025	2026	2027	2028
<b>Fixed Charges</b>				
General Commission on Archives & History				
Historic Shrines, Landmarks & Sites (1)	\$ 1,030,247	\$ 1,003,585	\$ 972,391	\$ 960,167
<b>Total Fixed Charges</b>	<b>\$ 1,030,247</b>	<b>\$ 1,003,585</b>	<b>\$ 972,391</b>	<b>\$ 960,167</b>
<b>On-Ratio</b>				
General Council on Finance				
and Administration	\$ 1,884,916	\$ 1,836,135	\$ 1,779,065	\$ 1,756,699
General Conference	3,759,393	3,662,102	3,548,276	3,503,670
Standing Committee Central	-	-	-	-
Conference Matters	75,693	73,734	71,442	70,543
Judicial Council	90,831	88,480	85,730	84,652
Pension and Salary Aid - Oklahoma Conf.	328,000	319,512	309,581	305,690
Contingency Reserve	201,847	196,622	190,512	188,116
<b>Total On-Ratio</b>	<b>\$ 6,340,680</b>	<b>\$ 6,176,585</b>	<b>\$ 5,984,606</b>	<b>\$ 5,909,370</b>
<b>Grand Total</b>	<b>\$ 7,370,927</b>	<b>\$ 7,180,170</b>	<b>\$ 6,956,997</b>	<b>\$ 6,869,537</b>

(1) The allocations for these ministries are to fixed charges rather than on-ratio for 2025-2028. This change in classification is not intended to be a permanent change, but rather to sustain this mission during a period of uncertainty around collections.

(2) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

# Rapport No 7 FONDS DE COOPÉRATION INTERCONFESSIONNELLE (3 Mai)

*En tant que partie intégrante de l'Église universelle, l'Église Méthodiste Unie pense que le Seigneur de l'église appelle les chrétiens partout à tendre vers l'unité ; et ainsi elle cherchera et travaillera pour l'unité à tous les niveaux de la vie de l'église : à travers les relations du monde avec les autres églises méthodistes . . . à travers les conseils des églises et à travers les plans de relations d'union et de concordat avec les églises de traditions méthodistes et d'autres confessions.*  
(¶ 6)

Le Fonds de Coopération Interconfessionnelle permet à l'Église Méthodiste Unie de remplir notre mandat disciplinaire qui consiste à s'efforcer continuellement de parvenir à l'unité avec les chrétiens du monde entier. Plus précisément, elle offre les ressources financières nécessaires pour s'associer aux sœurs et frères chrétiens à travers le monde afin de remplir une mission œcuménique partagée. Nos relations avec des partenaires œcuméniques nous permettent de témoigner ensemble tout en respectant nos traditions et différences uniques et de s'engager dans des ministères qui promeuvent la justice, la miséricorde et la paix dans le monde de Dieu.

En partenariat avec les autres communions chrétiennes, le Fonds de Coopération Interconfessionnelle fournit un appui opérationnel

et autre aux organisations touchant à la responsabilité œcuménique du Conseil des Evêques. Il permet également une représentation Méthodiste Unie lors d'événements œcuméniques et interreligieux et fournit des ressources pour nos dialogues officiels et nos projets œcuméniques spéciaux. Le Conseil Général pour Finances et Administration (« GCFA ») recommande à la Conférence Générale les sommes du budget annuel destinées au Fonds de Coopération Interconfessionnelle sur la base des recommandations développées en concertation avec le Conseil des Evêques (¶ 814.2).

Le Conseil Général pour Finances et Administration (« GCFA »), qui travaille en collaboration avec la Table Connexionnelle (TC), propose que le montant du financement du Fonds de Coopération Interconfessionnelle soit sensiblement inférieur aux montants précédents. Cette réduction vise à réduire le solde du fonds qui a augmenté au cours des dernières années, ceci dans l'espoir que la décision soit prise, à la prochaine Conférence générale, d'augmenter le financement du fait de la diminution des soldes du fonds au cours du quadriennat 2025-2028. À la fin de l'année 2023, le solde total du fonds s'élevait à 5 983 145 USD. Ces fonds sont restreints à des fins spécifiques, telles qu'illustrées dans le diagramme ci-dessous.

**INTERDENOMINATIONAL COOPERATION FUND BALANCES AT 12/31/2023**

	<b>2023 Ending Fund Balance</b>
<b>Organization / Activity</b>	
National Councils of Churches / Regional Ecumenical Organizations	\$ 3,913,642
World Council of Churches / International Ecumenical Organizations	10,327
Pan Methodist Commission	210,762
Ecumenical / Multilateral Conversations	347,348
Ecumenical Representative Travel	1,045,635
Interreligious Relations	361,270
Churches Uniting In Christ	33,876
Contingency Reserve	60,285
<b>Total Fund Balances</b>	<b>\$ 5,983,145</b>

En conséquence de l'augmentation des soldes pour les besoins restreints susmentionnés ainsi que de la réduction significative du financement au titre du quadriennat 2025-2028, le total de tous les soldes du Fonds de Coopération Interconfessionnelle à la fin de 2024 sera transféré vers un seul poste intitulé « Activité et relations œcuméniques et interreligieuses ». Chaque année, le Conseil des Evêques présentera au Conseil Général pour Finances et Administration « GCFA », pour approbation, un plan annuel de dépenses pour le Fonds de Coopération Interconfessionnelle. Ce plan de dépenses indiquera les domaines de financement spécifiques, y compris certains qui sont actuellement inclus dans les restrictions énumérées ci-dessus. Ce processus offre une plus grande flexibilité pour soutenir les organisations et les domaines à mesure que les besoins changent et se développent.

### **Explication des Eléments Historiquement Financés par le Fonds de Coopération Interconfessionnelle**

Tous ces engagements aident l'Église Méthodiste Unie à répondre à sa vocation à s'engager en faveur de la « ...cause de l'unité chrétienne aux niveaux local, national et mondial » (¶ 105).

**Conseil Général pour Finances et Administration.** Le Conseil Général pour Finances et Administration, qui rend compte et est soumis à la Conférence Générale, est en outre chargé de la perception et de la répartition des fonds généraux de l'Église. Une partie des dépenses du Conseil est imputée comme coût direct au Fonds de Coopération Interconfessionnelle comme prévu au ¶ 805.6a et dans le Rapport N° 14.

**Conseils Nationaux des Églises/Organisations Œcuméniques Régionales.** Soutient le travail des conseils ou des organisations dont les membres sont limités à un pays ou à une région géographique spécifique. Parmi les organisations spécifiques recevant présentement l'appui figure le Conseil National des Églises du Christ aux États-Unis. Ce conseil regroupe trente-huit membres confessions et communions aux États-Unis, soit plus de 40 millions de chrétiens et environ 100 000 congrégations locales.

**Le Conseil Mondial des Eglises/Organisations Œcuméniques Internationales.** Soutient le travail des conseils ou des organisations dont les membres ne sont pas limités à un pays ou à une région géographique spécifique. Le Fonds de Coopération Interconfessionnelle appuie le Conseil

Mondial des Églises créé en 1948. Le conseil comprend 350 communions membres à travers le monde, soit plus de 500 millions de chrétiens. Ces fonds soutiennent la participation de l'Église Méthodiste Unie dans le travail et la vie du Conseil Mondial des Églises, avec une attention portée sur la justice et la paix. Ce fonds soutient également le travail du nouveau Forum Chrétien Mondial, qui réunit tous les deux ans une grande variété de chrétiens du monde entier pour une conversation et un discernement sur un sujet d'intérêt pour tous.

**Communautés Chrétiennes du Monde/Unité Méthodiste.** Cette catégorie comprend les fonds destinés à soutenir le travail des organisations œcuméniques dont les membres rattachent leurs origines aux traditions religieuses instaurées par John Wesley. Un tel partenaire conciliaire, engagé à consolider l'unité dans la famille Méthodiste, constitue le Conseil Mondial Méthodiste. Créé en 1881, le Conseil Méthodiste Mondial est une association à l'échelle mondiale de 80 Méthodistes, Wesleyens et des églises unificatrices et unies associées, soit plus de 80 millions de personnes dans 138 pays. Le Fonds de Coopération Interconfessionnelle soutient la participation Méthodiste Unie dans le travail et la vie du Conseil. Il soutient également le Bureau Œcuménique Méthodiste à Rome et d'autres projets du Conseil Méthodiste Mondial.

**Commission Pan-Méthodiste.** Cette allocation de financement se rapporte au ministère en cours sur les questions d'intérêt mutuel entre les représentants de l'Église Méthodiste Unie, de l'Église Episcopale Méthodiste Africaine, de l'Église Episcopale Méthodiste Africaine de Sion, de l'Union des Églises Méthodistes Protestantes d'Afrique, de l'Église Episcopale Méthodiste Chrétienne et de l'Union de l'Église Episcopale Méthodiste Américaine. La commission est actuellement engagée dans la réalisation de la vision de la pleine communion entre ses églises membres, y compris l'approbation de l'aumônerie commune, la Campagne pour les Enfants dans la Pauvreté et les engagements Pan-Méthodistes pour les jeunes adultes.

**Conversations Œcuméniques/Multilatérales.**

Assure le financement des réunions en cours et proposées avec les représentants des autres confessions pour le dialogue, y compris, entre autres, avec l'Église Episcopale, l'Église Evangélique Luthérienne en Amérique, l'Église Moravienne (provinces du Nord et du Sud) et la Conférence des Evêques Catholiques des États-Unis. L'ICF finance les expressions multilatérales de l'œcuménisme, telles que « Les Églises Chrétiennes ensemble » et « La Connexion de la Sainteté Wesleyenne ».

**Déplacement du Représentant Œcuménique.**

Pour assurer une voix et une présence Méthodiste Unie dans les délibérations et les réunions mondiales des organismes œcuméniques financés, des frais de déplacement pour les représentants Méthodistes Unis nommés par le Conseil des Evêques sont couverts du Fonds de Coopération Interconfessionnelle (§ 814.4). Les coûts et les dépenses sont couverts en conformité avec les orientations adoptées par le Conseil Général pour Finances et Administration. Les réunions couvertes comprennent celles : du conseil d'administration, des tables de convocation et des autres services du Conseil National des Eglises du Christ aux États-Unis ; les comités centraux et exécutifs du Conseil Mondial des Eglises, y compris les autres unités structurelles et les assemblées périodiques ; les membres du comité exécutif et les délégués extraordinaires du Conseil Méthodiste Mondial ; les réunions de la Churches Uniting in Christ, la Christian Churches Together ainsi que la commission Pan-Méthodiste ; et la participation Méthodiste Unie aux relations de concordat et aux autres activités œcuméniques des organismes reconnus.

**Relations interreligieuses.** Ce financement fournit des ressources pour un engagement plus direct des Méthodistes Unis avec les voisins et les autres communautés de foi. Ce financement sert à fournir des informations, des matériaux et un support pour les dialogues aux niveaux local et régional, et à soutenir les programmes œcuméniques impliquant des partenaires interconfessionnels, tels que Religions for Peace USA, Shoulder to Shoulder et le Parlement des Religions Mondiales.

**INTERDENOMINATIONAL COOPERATION FUND - Base Percentage Rate of 2.6% in 2025-2026 and 2.9% in 2027-2028 (2)**

	<b>2013-2016</b>	<b>2017-2020 (1)</b>	<b>2025-2028</b>	<b>\$ Change</b>	<b>% Change</b>
<b>Fixed Charges</b>					
General Council on Finance and Administration	206,000	204,600	31,969	(172,631)	-84.4%
<b>Total Fixed Charges</b>	<b>\$ 206,000</b>	<b>\$ 204,600</b>	<b>\$ 31,969</b>	<b>\$ (172,631)</b>	<b>-84.4%</b>
<b>On-Ratio</b>					
National Councils of Churches/ Regional Ecumenical Organizations	\$ 2,500,000	\$ 2,483,005	\$ -	\$ (2,483,005)	-100.0%
World Council of Churches/ International Ecumenical Organizations	2,192,000	2,177,098	-	(2,177,098)	-100.0%
Christian World Communions/ Methodist Unity:					
World Methodist Council	1,940,000	1,926,812	-	(1,926,812)	-100.0%
Pan Methodist Commission	100,000	99,320	-	(99,320)	-100.0%
Ecumenical/Multilateral Conversations	316,000	313,852	-	(313,852)	-100.0%
Ecumenical Representative Travel	760,000	754,833	-	(754,833)	-100.0%
Interreligious Relations	150,000	148,980	-	(148,980)	-100.0%
Ecumenical & Interreligious Relations & Activity	-	-	2,365,022	2,365,022	
Contingency Reserve	100,000	99,320	-	(99,320)	-100.0%
<b>Total On-Ratio</b>	<b>\$ 7,958,000</b>	<b>\$ 7,903,900</b>	<b>\$ 2,365,022</b>	<b>\$ (5,538,878)</b>	<b>-70.1%</b>
<b>Grand Total</b>	<b>\$ 8,164,000</b>	<b>\$ 8,108,500</b>	<b>\$ 2,396,991</b>	<b>\$ (5,711,509)</b>	<b>-70.4%</b>

(1) 2017-2020 was the last quadrennial budget approved by General Conference.

(2) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

**INTERDENOMINATIONAL COOPERATION FUND - Base Percentage Rate of 2.6% in 2025-2026 and 2.9% in 2027-2028 (1)**

	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>
<b>Fixed Charges</b>				
General Council on Finance and Administration	7,882	7,625	8,285	8,177
<b>Total Fixed Charges</b>	<b>\$ 7,882</b>	<b>\$ 7,625</b>	<b>\$ 8,285</b>	<b>\$ 8,177</b>
<b>On-Ratio</b>				
Ecumenical & Interreligious Activity & Relations	583,104	564,074	612,942	604,902
<b>Total On-Ratio</b>	<b>\$ 583,104</b>	<b>\$ 564,074</b>	<b>\$ 612,942</b>	<b>\$ 604,902</b>
<b>Grand Total</b>	<b>\$ 590,986</b>	<b>\$ 571,699</b>	<b>\$ 621,227</b>	<b>\$ 613,079</b>

(1) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

**INTERDENOMINATIONAL COOPERATION FUND - Base Percentage Rate of 2.6% All Four Years (2)**

	<b>2013-2016</b>	<b>2017-2020 (1)</b>	<b>2025-2028</b>	<b>\$ Change</b>	<b>% Change</b>
<b>Fixed Charges</b>					
General Council on Finance and Administration	206,000	204,600	30,266	(174,334)	-85.2%
<b>Total Fixed Charges</b>	<b>\$ 206,000</b>	<b>\$ 204,600</b>	<b>\$ 30,266</b>	<b>\$ (174,334)</b>	<b>-85.2%</b>
<b>On-Ratio</b>					
National Councils of Churches/ Regional Ecumenical Organizations	\$ 2,500,000	\$ 2,483,005	\$ -	\$ (2,483,005)	-100.0%
World Council of Churches/ International Ecumenical Organizations	2,192,000	2,177,098	-	(2,177,098)	-100.0%
Christian World Communions/ Methodist Unity:					
World Methodist Council	1,940,000	1,926,812	-	(1,926,812)	-100.0%
Pan Methodist Commission	100,000	99,320	-	(99,320)	-100.0%
Ecumenical/Multilateral Conversations	316,000	313,852	-	(313,852)	-100.0%
Ecumenical Representative Travel	760,000	754,833	-	(754,833)	-100.0%
Interreligious Relations	150,000	148,980	-	(148,980)	-100.0%
Ecumenical & Interreligious Relations & Activity	-	-	2,239,038	2,239,038	
Contingency Reserve	100,000	99,320	-	(99,320)	-100.0%
<b>Total On-Ratio</b>	<b>\$ 7,958,000</b>	<b>\$ 7,903,900</b>	<b>\$ 2,239,038</b>	<b>\$ (5,664,862)</b>	<b>-71.7%</b>
<b>Grand Total</b>	<b>\$ 8,164,000</b>	<b>\$ 8,108,500</b>	<b>\$ 2,269,304</b>	<b>\$ (5,839,196)</b>	<b>-72.0%</b>

(1) 2017-2020 was the last quadrennial budget approved by General Conference.

(2) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

**INTERDENOMINATIONAL COOPERATION FUND - Base Percentage Rate of 2.6% All Four Years (1)**

	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>
<b>Fixed Charges</b>				
General Council on Finance and Administration	7,882	7,625	7,428	7,331
<b>Total Fixed Charges</b>	<b>\$ 7,882</b>	<b>\$ 7,625</b>	<b>\$ 7,428</b>	<b>\$ 7,331</b>
<b>On-Ratio</b>				
Ecumenical & Interreligious Activity & Relations	583,104	564,074	549,534	542,326
<b>Total On-Ratio</b>	<b>\$ 583,104</b>	<b>\$ 564,074</b>	<b>\$ 549,534</b>	<b>\$ 542,326</b>
<b>Grand Total</b>	<b>\$ 590,986</b>	<b>\$ 571,699</b>	<b>\$ 556,962</b>	<b>\$ 549,657</b>

(1) Report Number 8 has a contingent Base Percentage Rate for 2027 and 2028. It will be 2.6% if the total apportionment collection rate is below 90% for the period of 2025 to 2026. If the collection rate in this time period is 90% or greater, then the Base Percentage Rate for 2027 and 2028 will be 2.9%.

## Corrections au Calendrier

### 426-IC36-R9999-A-G

**Sujet : Excuses de la Conférence générale aux victimes/survivants d'inconduite sexuelle dans l'ÉMU**

Pétition: 20593-IC-R9999-G

Membres : 32; Présents: 31;

Pour : 28; Contre : 2; Abstention: 1;

Date : 4/27

La Pétition est modifiée comme suit :

Ajouter un nouveau 5ème paragraphe libellé comme suit Nous encourageons et soutenons le signalement des comportements sexuels répréhensibles. L'abus de pouvoir dans la position de leader ne sera pas toléré.

Apporter les modifications suivantes au 6ème paragraphe :

-Biffer "le Conseil général" et ajouter le Président du Conseil des évêques ; puis rayer "cette résolution... ce péché" et ajouter ce qui suit une déclaration d'excuses suivante à tous les délégués et invités lors d'une session plénière de la Conférence générale - le tout dans la première phrase.

-Dans la deuxième phrase, supprimer "En outre, ... les réunions annuelles". Ajouter En outre, cette même action sera répétée lors de la prochaine session de la conférence annuelle pour toutes les conférences des conférences juridictionnelles et centrales, l'évêque de la conférence annuelle lisant la déclaration d'excuses au cours de l'une des sessions plénières ou des séances de culte de la conférence.

Supprimer le paragraphe "~~Nous encourageons... ne soient pas tolérés.~~"

**Ajouter la Présentation des Excuses comme suit :**

Présentation des Excuses

Introduction

L'inconduite sexuelle est un problème actuel étroitement lié au sein de l'Église Méthodiste Unie. Aujourd'hui, nous reconnaissons qu'il y a ici des personnes qui ont été maltraitées, abusées et agressées par des membres du clergé et des responsables laïcs de l'Église.

Nous rendons hommage à ceux qui ont raconté leur histoire et à ceux qui l'ont vécue en silence. Nous apprécions le courage de tous les survivants d'abus sexuels qui ont emprunté un chemin qu'ils n'avaient pas choisi. Trop souvent, les victimes d'inconduite sexuelle sont réduites au silence, ignorées ou non crues par l'Église.

L'inconduite sexuelle comprend les abus psychologiques, émotionnels et spirituels. Ces excuses sont un point de départ pour la confession et l'espoir dans la prévention et la réponse à l'inconduite

sexuelle dans l'Église Méthodiste Unie.

Excuses

L'Église Méthodiste Unie présente ses excuses pour les occasions où notre désir de protéger l'Église a emporté sur notre désir de prendre soin des victimes et des survivants d'inconduite sexuelle. Nous avons permis que la politique et la protection de l'Église institutionnelle nous empêchent de demander des comptes aux personnes concernées, perpétuant ainsi le mal au sein de nos églises locales et d'autres lieux de ministère, et portant atteinte à l'ensemble de la connexion Méthodiste Unie.

Nous vous demandons pardon pour toutes les fois où nous ne vous avons pas écoutés, où nous avons des doutes sur vos histoires, où nous avons ignoré vos blessures et où nous ne sommes pas intervenus pour soulager votre douleur. Nous pensons que cela a contribué à l'existence d'une culture dangereuse.

Les excuses n'ont aucune valeur si elles ne s'accompagnent pas d'un engagement à relever le défi qui doit suivre. L'Église Méthodiste Unie s'engage à :

1. Présenter des excuses dans chaque conférence annuelle à travers la connexion.

2. Sensibiliser les responsables de l'Église à la confiance sacrée dans les relations ministérielles et au déséquilibre du pouvoir dans ces relations.

3. Fournir des ressources de guérison à toutes les personnes affectées conformément aux dispositions du ¶ 362. Procédures de Plainte.

4. Élaborer une réponse tenant compte des traumatismes aux plaintes pour inconduite sexuelle.

Ces excuses seules ne suffisent pas à guérir. L'Église Méthodiste Unie accepte sa responsabilité et déclare publiquement son engagement à prendre les mesures nécessaires pour ne plus faire de mal. Que la bénédiction et l'amour sans fin de Dieu guident notre travail et nous permettent de le mener à bien.

**Suite à Ressources ajouter:**

Des informations et des conseils pour toutes les parties impliquées dans une procédure de plainte pour inconduite sexuelle sont disponibles à l'adresse suivante : [www.donomoreharm.org](http://www.donomoreharm.org).

Le Comité propose l'adoption de ce qui précède

[ ] Adopté [ ] Non Adopté Date /

Motif de la correction : Correction Rédactionnelle du texte de l'amendement manquant



